

[Tapez ici]

2016, *Cahiers Chronos* 28. (= Pierre-Don Giancarli et Marc Fryd (éds), *Aorists et parfaits*, Amsterdam : Brill), 75-118.

Existe-t-il un parfait en polonais ? La construction *mieć* (*avoir*) + PARTICIPE PASSIF + COMPLÉMENT¹

Małgorzata NOWAKOWSKA
Université Pédagogique de Cracovie, Pologne

Abstract

The *MIEĆ* (*have*) + PASSIVE PARTICIPLE + OBJECT construction in Polish only appears in informal language. We argue that this construction has features in common with the predicative construction *MIEĆ* + ADJECTIVE + OBJECT. Indeed the participle or adjective must agree with the object, the verb *mieć* does not have a lexical meaning of possession and the status of the following object is consequently only syntactic and not semantic. The differences between these two constructions are also discussed: the category of aspect and time is relevant for the analysis of the former but not of the latter. In the former, *mieć* appears in the present, past or future, and the passive participle is formally perfective or imperfective. This construction expresses the state resulting from a prior situation (perfect value) in two cases: when the participle is perfective and when the participle is imperfective but only if the whole construction is experiential. The construction with imperfective participle does not have perfect value when it has progressive, habitual or factual value. That is the reason why this construction cannot be considered a new perfect in Polish. The second argument in favour of this conclusion is a syntactical one: the subject of this construction is not marked as the agent.

Keywords: Polish, perfective, imperfective, perfect, experiential, thematic roles, predication, passive.

1. Introduction

¹ Nous tenons à remercier vivement Denis Apothéloz (Université de Lorraine) pour ses nombreuses remarques de fond, pour son aide dans la traduction des exemples polonais et pour la révision linguistique du présent article. Nos remerciements vont également à nos deux relecteurs anonymes.

Małgorzata Nowakowska

En proto-slave il existait sans doute un *perfectum*, qui est attesté dans le vieux-slave liturgique (Lunt 1918, Stieber 1989 : 232). Le *perfectum* servait à exprimer, selon Lunt (1918, §14.1), « an action which took place in the past, but whose results are still significant ». Il se composait de l’auxiliaire *być* (*être*) au présent et de l’ancien participe passé actif, comme dans l’exemple suivant (cf. Nitsch 1913 : 104)² :

- (1) a. dał jeśm
 donner.PPA être.PR.1SG.
 j’ai donné

Cette forme composée a disparu à l’époque du vieux polonais³. Les deux composants se sont soudés : les formes du verbe *być* ont subi une réduction phonétique et sont devenus des désinences du verbe. Ainsi, la forme composée de (1a) est devenue une forme synthétique, qui est celle du passé du polonais contemporain :

- (1) b. dałem
 donner.PS.1S.
 j’ai donné

Dans la forme *dałem* le radical *da-* se combine donc avec la marque de l’ancien participe passé actif *-l* et la désinence *-em*, qui a pour origine l’auxiliaire *być* à la première personne du singulier. En polonais contemporain, le temps verbal passé, qui est une forme simple, n’a pas systématiquement de valeur résultative, mais désigne une situation passée. Le système verbal polonais ne possède pas de forme verbale exprimant spécifiquement la résultativité. Il existe cependant une construction, relativement récente⁴, qui remédie apparemment à ce besoin communicatif. On la rencontre fréquemment en polonais informel d’aujourd’hui⁵. Elle se

² Les abréviations utilisées dans les gloses sont les suivantes : présent (PR), passé (PS), futur (FT), perfectif (PRF), imperfectif (IMP), adjectif (ADJ), participe passé actif (PPA), participe passif (PP), infinitif (INF), nominatif (NOM), accusatif (ACC), génitif (GÉN), datif (DAT), genre masculin (M), féminin (F), neutre (N), singulier (SG) et pluriel (PL). La marque de personne est en polonais un morphème lié ; nous la signalerons par un chiffre : ‘1’ désigne la 1^{ère} personne, ‘1PL’ la 1^{ère} personne du pluriel, etc.

³ On situe habituellement la période du vieux polonais entre la date symbolique de 1136 (*Bulle de Gniezno*) et la fin du XV^e siècle.

⁴ Cf. le titre de l’article de Nitsch de 1913 : *Nowy czas przeszły złożony* (fr. *Un nouveau temps composé du passé polonais*).

⁵ Par ailleurs, il est curieux que Tommola (2000), qui décrit le parfait dans les langues et dialectes slaves, ne mentionne pas l’existence de cette structure verbale en polonais, alors qu’il note l’existence d’une structure analogue en

Existe-t-il un parfait en polonais ?

compose du verbe *mieć* (*avoir*) conjugué et du participe passé perfectif ou imperfectif d'un verbe lexical⁶. Dans la grammaire polonaise, ce participe est appelé *participle passif* (*imiesłów bierny*)⁷. Il ne s'accorde pas avec le sujet du verbe *mieć*, mais avec le complément syntaxique de ce verbe, comme on le constate dans l'exemple ci-dessous. Cet accord concerne le cas, le nombre et le genre :

- (2) Bez powodzenia próbował się dodzwonić do Karloffa.
Miał wyłączoną komórkę.
avoir.PS.3SG. éteindre.PP.PRF.ACC.SG. portable.ACC.SG.
(NKJP, M. Czubałaj, 21:37, 2010)⁸
Il a essayé de joindre Karloff par téléphone mais sans succès. IL AVAIT SON PORTABLE ÉTEINT.

Dans le participe passif *wyłączoną*, la désinence *-ą* est une marque de l'accusatif féminin singulier. Ce participe est accordé avec le complément syntaxique *komórkę* (*téléphone portable*), qui est un nom féminin singulier à l'accusatif. Il importe ici de souligner que pour imiter la construction polonaise dans la traduction française, nous avons utilisé une expression à deux prédications.

2. Littérature de l'objet

A notre connaissance, la construction verbale *mieć* (*avoir*) + *PARTICIPE PASSIF* + *COMPLÈMENT* a été décrite pour la première fois par Nitsch (1913). Etant donné que cette construction est relativement fréquente dans les dialectes du nord-est de la Pologne (ancienne province de Prusse-Occidentale), Nitsch s'est tout d'abord demandé si elle ne provenait pas d'une influence de l'allemand. Il a ensuite renoncé à cette explication, en notant que l'allemand du Nord ne possédait que des formes verbales simples. Un autre élément paraît indiquer que cette construction n'a rien à voir avec l'allemand : Pisarkowa (1964) l'a retrouvée dans la correspondance de Mickiewicz, auteur polonais qui n'avait pas de contact linguistique avec cette

tchèque, structure qu'on appelle « possessive » parce qu'elle comprend le verbe *avoir*.

⁶ Nous employons le terme de *verbe lexical* pour le distinguer du verbe *mieć* qui, dans cette construction, est une sorte de semi-auxiliaire. Le verbe lexical a une forme de participe passif. Il véhicule néanmoins le même sens qu'une forme fléchie ou infinitive.

⁷ Le participe passif a la forme en *-ny* ou *-ty* et il est employé pour former la voix passive.

⁸ Sauf indication contraire, les exemples cités dans cet article viennent du *Corpus national de langue polonaise* (*Narodowy Korpus Języka Polskiego*, 2012), écrit et oral, et de documents Internet.

Małgorzata Nowakowska

région⁹. Cette construction existait donc déjà au début du XIX^e siècle et se rencontrait vraisemblablement, comme aujourd'hui, plutôt en polonais informel.

Cette construction verbale a été comparée par Pisarkowa (1964) avec la construction à attribut de l'objet. Cet auteur donne les exemples suivants :

- (3) a. widzi dzieło gotowe
voir.PR.3SG. œuvre.ACC. prêt.ACC.
il voit l'œuvre prête
- b. ma dzieło gotowe
avoir.PR.3SG. œuvre.ACC. prêt.ACC.
il a l'œuvre prête

Dans ces deux exemples, l'adjectif *gotowe* a la fonction d'attribut de l'objet, dont il porte les marques. Le nom *dzieło* est un neutre accusatif singulier¹⁰. Zawadowski (1959 : 121) fait la même comparaison, en donnant l'exemple suivant, qui comporte un participe passif :

- (4) a. Mam kupioną książkę.
avoir.PR.1SG. acheter.PP.ACC. livre.ACC.
j'ai un livre acheté

Selon Zawadowski, (4a) « calque » les structures courantes en polonais qui sont les suivantes :

- (4) b. Mam dobrą książkę.
avoir.PR.1SG. bon.ACC. livre.ACC.
j'ai un bon livre
- c. Widzę dobrą książkę.
voir.PR.1SG. bon.ACC. livre.ACC.
je vois un bon livre
- d. Widzę kupioną książkę.
voir.PR.1SG. acheter.PP.ACC. livre.ACC.
je vois un livre acheté

Suivant le raisonnement de Zawadowski, (4b) ne diffère de (4a) que par le fait que c'est un adjectif, et non un participe, qui joue le rôle d'attribut. Dans les exemples (4c) et (4d), le verbe *widzieć* (*voir*) remplace *mieć*, tous deux permettant une structure à attribut de l'objet. Zawadowski étend cette analogie à une réflexion comparative : la construction polonaise actuelle

⁹ Cf. Stone (1993 : 777) pour le dialecte cachoube.

¹⁰ Pour ne pas alourdir inutilement les gloses, nous ne donnerons souvent, comme ici, que la marque du cas.

Existe-t-il un parfait en polonais ?

s'identifie avec la construction attributive existant en latin classique, qui est à l'origine du parfait composé en roman. Pour l'illustrer, il donne les exemples suivants, qui peuvent être considérés comme la traduction des exemples polonais :

- (5) a. habeo scriptum librum.
avoir.PR.1SG. écrire.PP.ACC. livre.ACC.
j'ai un livre écrit
- b. habeo bonum librum.
avoir.PR.1SG. bon.ACC. livre.ACC.
j'ai un bon livre
- c. video bonum librum.
voir.PR.1SG. bon.ACC. livre.ACC.
je vois un bon livre
- d. video scriptum librum.
voir.PR.1SG. écrire.PP.ACC. livre.ACC.
je vois un livre écrit

Bref, nous observons une structure syntaxique identique dans les constructions polonaises et latines¹¹. Zawadowski (1959) note aussi que, ce qui est important, c'est que (5a), construction latine, et (4), construction polonaise, véhiculent le même sens. Zawadowski les compare ensuite avec le parfait roman : la construction (5a) évoluera et acquerra un sens différent en roman. Selon lui, le sens de (4a) et de (5a) se résume en deux composants :

1) « le rapport de possession » : *habeo scriptum librum* signifie 'je possède un (le) livre qui est écrit' ; si l'on ne possède pas l'objet en question on ne peut pas employer le présent de *habeo*. La même situation se rencontre dans *habeo bonum librum*.

2) la propriété exprimée par le participe n'est pas nécessairement causée ou produite par le sujet du verbe : *habes scriptum librum* signifie 'tu possèdes un livre qui est écrit' ; cela ne veut pas dire que c'est la personne qui le possède qui l'a écrit. La même situation se présente dans le cas de *habeo bonum librum* » (1959 : 120).

¹¹ Comme on a pu le remarquer, Pisarkowa (1964) et Zawadowski (1959) considèrent tous les exemples qu'ils citent comme des structures à attribut de l'objet, y compris des exemples comme *ma dzieło gotowe* (il a l'œuvre prête) ou *mam dobrą książkę* (j'ai un bon livre). Ils n'admettent pas qu'il puisse s'agir ici du verbe *mieć* (avoir) suivi d'un SN complément d'objet (l'adjectif étant alors un constituant du SN). Nous ne pouvons pas discuter ici cette analyse, la distinction de ces deux structures impliquant de prendre en compte la prosodie. Or cette donnée est absente dans ces exemples, qui sont également insuffisamment contextualisés.

Małgorzata Nowakowska

Quoi qu'on puisse dire sur ce que signifie l'expression « rapport de possession », il faut remarquer que les temps composés français n'ont aucune des deux propriétés mentionnées ci-dessus.

À l'instar de Zawadowski, d'autres linguistes ont montré que la construction verbale en *mieć* est différente du parfait tel qu'il existe actuellement dans des langues comme le français, l'allemand ou l'anglais. Pisarkowa (1964) et Topolińska (1968) partent de la prémisse que l'évolution de la construction polonaise devrait passer par les mêmes étapes que le parfait des langues romanes et cherchent des exemples dans lesquels le participe passif soit de genre neutre, considérant que dans certains cas, le genre neutre équivaut à une absence de marque de genre. Selon ces auteurs, ce serait un indice de grammaticalisation dans le sens d'un vrai parfait. Nitsch (1913) est plus nuancé sur cette question : il rappelle qu'en français, le participe passé s'accorde, dans certaines conditions, avec l'objet direct.

Des auteurs comme Nitsch (1913), Pisarkowa (1964), Topolińska (1968, 1984) et Stieber (1989) proposent une analyse syntaxique et sémantique de cette construction, en insistant surtout sur deux propriétés : premièrement, la construction exprime l'état actuel résultant d'une action qui a eu lieu dans le passé ; deuxièmement, elle ne donne pas d'information concernant l'agent responsable de cet état : il est ou il n'est pas identique avec celui qui est l'expérimenteur-bénéficiaire de cet état.

Ces mêmes auteurs mentionnent quelques restrictions concernant cette construction. Elle est notamment présentée comme limitée aux participes passifs perfectifs issus de verbes transitifs. De plus, étant donné qu'elle exprime un état valide au moment de la parole, elle est limitée au présent : c'est-à-dire que le verbe *mieć* est au présent. Nous montrerons *infra* que ces restrictions sont en grande partie imaginaires.

Dans le présent article nous reprendrons les problèmes soulevés dans la littérature de l'objet. Nous commencerons par revenir sur le rapprochement que font les linguistes polonais entre cette construction et la construction à attribut de l'objet (§ 3). Pour ce faire, nous analyserons le fonctionnement du participe passif en le comparant avec des adjectifs attributifs (§ 3.1). En comparant les propriétés de la construction en *mieć* avec celles de la construction à attribut de l'objet, nous nous pencherons sur le sens du verbe *mieć* (*avoir*) dans les deux constructions (§ 3.2). Cette confrontation nous conduira à faire subir à la construction en *mieć* diverses manipulations, dont nous rassemblerons les résultats (§ 3.3). Nous réfléchirons ensuite à la question du non-marquage de l'agent et aux conséquences interprétatives de ce non-marquage (§ 3.4), pour finir par un réexamen de la question de l'accord du participe passif avec le complément du verbe *mieć* (§ 3.5).

Cette étude a pour but principal de répondre à la question suivante : La construction en *mieć* se rapproche-t-elle du fonctionnement du parfait dans des langues comme le français ? Pour répondre à cette question, nous

Existe-t-il un parfait en polonais ?

essaierons de montrer que la construction en *mieć* présente des propriétés qui en font une construction verbale *sui generis*, différente des constructions attributives (§ 4). Nous commencerons par la description détaillée de sa morphologie (§ 4.1), et en donnerons ensuite une analyse aspectuelle et temporelle. Cette analyse procédera en deux étapes : construction *mieć* + *PARTICIPE PASSIF PERFECTIF* (§ 4.2) et construction *mieć* + *PARTICIPE PASSIF IMPERFECTIF* (§ 4.3).

3. La prédication à attribut de l'objet et la construction *mieć* + *PARTICIPE PASSIF* + *COMPLÈMENT*

Reprenons la comparaison avec la prédication à attribut de l'objet. Cette prédication a la structure syntaxique suivante :

- (6) X 'mieć' Y Z
X 'avoir' Y Z

Cette structure est telle que le verbe transitif *mieć* (*avoir*) implique deux arguments : *X* et *Y*. *Y* a un statut complexe : il s'agit d'un argument auquel on attribue une propriété, et qui s'accompagne donc obligatoirement d'un élément prédicatif *Z*. C'est la présence de cet élément qui fait que nous avons affaire à une prédication à attribut de l'objet : *Y* est l'objet direct et *Z* son attribut. En polonais il est fréquent que *Z* précède *Y*, comme dans l'exemple suivant :

- (7) Miała długie paznokcie.
avoir.PS.3SG. long.ACC.PL ongle.ACC.PL
Elle avait de longs ongles.

Dans l'exemple (7), *X* représente l'expérienceur-bénéficiaire de l'état exprimé par la prédication, *Y* représente un objet (ici, inséparable ou indétachable de *X*), objet que qualifie *Z* (*długie*). La relation entre l'objet et son attribut est marquée par l'accord de l'adjectif attribut avec son objet en nombre, genre et cas. Le verbe *mieć* instaure ce qu'on appelle souvent une *relation d'appartenance*, terme que nous examinerons *infra*¹².

¹² De nombreux auteurs ont signalé que dans ce type d'exemple, l'attribut ne pouvait pas être supprimé : une séquence comme *il avait des yeux* est en effet informationnellement incomplète. Il en va différemment d'un exemple comme *Il m'a rendu le livre tout déchiré* (ex. de Riegel, 1996), où l'attribut peut être supprimé.

3.1. Participe passif et attribut de l'objet

La construction *mieć* + *PARTICIPE PASSIF* + *COMPLÉMENT* est-elle identique à la prédication à attribut de l'objet ou est-elle une construction verbale ? Considérons les exemples (8) et (9) et reprenons l'exemple (2) :

- (8) Miała obcięte paznokcie.
avoir.PS.3SG. couper.PP.PRF.ACC.PL ongle.ACC.PL
*Elle avait des / les ongles coupés.*¹³
- (9) Ręce ma pobożnie splecione [...] (Orzeszkowa)
main.ACC.PL avoir.PR.3SG. pieusement joindre.PP.ACC.PL
Elle a les mains pieusement jointes.
- (2) Bez powodzenia próbował się dodzwonić do Karloffa.
Miał wyłączoną komórkę.
avoir.PS.3SG. éteindre.PP.PRF.ACC.SG. portable.ACC.SG.
Il a essayé de joindre Karloff par téléphone mais sans succès. IL AVAIT SON PORTABLE ÉTEINT.

Soumettons ces exemples au test suivant : la question par *jaki* ? *Jaki* est un adjectif interrogatif qui vise une caractéristique permanente, de la même façon que l'adverbe français *comment*, qui, contrairement à *jaki*, est invariable. On pose typiquement la question en *jaki* par exemple quand on demande de répéter une information concernant la caractéristique d'un objet. Ainsi, après (7), on peut demander :

¹³ Le polonais étant une langue sans article, la question se pose de savoir comment traduire ce type de formulation en français. Sans nous étendre sur ce problème, notons tout de même que dans le cas des noms de parties de corps en position d'attribut de l'objet, il apparaît une sorte de flottement dans les règles d'emploi de l'article. Ce flottement ne concerne pas seulement le registre sociolinguistique ou le respect de la norme (*Il a de / des longs cheveux*), mais aussi une certaine ambiguïté sémantique : les phrases *Il a les yeux bleus* et *Il a des yeux bleus* réfèrent au même ensemble d'yeux ; mais les phrases *Il a les ongles coupés* et *Il a des ongles coupés* ne réfèrent pas nécessairement au même ensemble d'ongles – *des ongles* pouvant être interprété ici comme équivalent à *ses ongles* ou à *certains de ses ongles*.

Existe-t-il un parfait en polonais ?

- (7) a. Miała długie paznokcie.
 avoir.PS.3.SG. long.ACC.PL ongle.ACC.PL
Elle avait de longs ongles.
 – Jakie miała paznokcie ?
 quel.ACC.PL avoir.PS.3.SG. ongle.ACC.PL
*Comment elle avait les ongles ?*¹⁴

Appliquée aux exemples (8), (9) et (2), la question par *jaki* produit un énoncé peu acceptable pour (9) et (2), mais pas pour (8) :

- (8) a. Miała obcięte paznokcie.
 avoir.PS.3.SG. couper.PP.PRF.ACC.PL ongle.ACC.PL
Elle avait des / les ongles coupés.
 – Jakie miała paznokcie ?
 quel.ACC.PL avoir.PS.3.SG. ongle.ACC.PL
 – *Comment elle avait les ongles ?*
- (9) a. Ręce ma pobożnie splecione [...]
 main.ACC.PL avoir.PR.3.SG. pieusement joindre.PP.ACC.PL
Elle a les mains pieusement jointes.
 # – Jakie ma ręce ?
 quel.ACC.PL avoir.PR.3.SG. main.ACC.PL
 – *Comment sont ses mains ?*
- (2) a. Bez powodzenia próbował się dodzwonić do Karloffa.
 Miał wyłączoną komórkę.
 avoir.PS.3.SG. éteindre.PP.PRF.ACC.SG. portable.ACC.SG.
 # – Jaka miał komórkę?
 quel.ACC.SG. avoir.PS.3.SG. portable.ACC.SG.
Il a essayé de joindre Karloff par téléphone mais sans succès. IL AVAIT SON PORTABLE ÉTEINT.
 – *Comment était son portable ?*

Cette manipulation conduit à au moins deux observations. Premièrement, la question en *jaki* n'est pas appropriée pour la construction en *mieć* de (9) et (2), parce que ces constructions ne dénotent pas un état *stricto sensu* de l'objet décrit, mais un état résultant : (9) implique un procès précédant l'état exprimé par *splecione ręce (mains jointes)*¹⁵, et il en va de même pour (2) (quelqu'un a éteint le portable). Dans l'exemple (2), la question en *jaki* ne concerne pas du tout la situation dont on parle. On pourrait en revanche poser cette question pour, par exemple, s'informer de la

¹⁴ Les traductions que nous donnons ici visent à refléter le caractère non formel, « familier », de la construction polonaise. D'où, dans ces traductions, l'absence d'inversion du sujet dans les questions, ou l'absence du *ne* de la négation. Il en va de même pour les exemples inventés.

¹⁵ L'adverbe *pobożnie (pieusement)* ne change rien à l'analyse.

Małgorzata Nowakowska

marque du téléphone. La conséquence en est que ces questions ne sont pas congruentes avec le contexte dans lequel elles sont censées apparaître. Cette non-congruence sera signalée dans cet article par un dièse.

Deuxièmement, ce test révèle une absence d'homogénéité parmi les participes passifs. Dans l'exemple (8), *obcięte (coupés)* peut être considéré comme un vrai adjectif verbal, dans la mesure où il répond à une question portant sur une caractéristique des ongles. Cette absence d'homogénéité parmi les participes passifs provient du fait que certains ont subi un phénomène de lexicalisation, plus exactement d'adjectivisation. Ainsi, *obcięte (coupés)*, régulièrement utilisé pour qualifier des ongles, a vu ses propriétés verbales s'éroder dans ce contexte et en est venu à signifier simplement *krótkie (courts)*. Il n'en va pas de même de *splecione (jointes)* ou *wylączona (éteinte)*.

Soumettons encore au test de *jaki* le participe passif d'un verbe intransitif comme *napuchnąć (enfler)* :

- (10) Miał napuchniętą twarz,
avoir.PS.3SG. enfler.PP.ACC.SG. visage ACC.SG.
jak księżyc w pełni. (NKJP, J. Grzegorzcyk, *Chaszcze*, 2009)
Il avait le visage enflé comme la lune pleine.

Ici, deux questions peuvent être posées : *Jaką miał twarz ?* (fr. *Comment était son visage ?*, littéralement *Comment il avait le visage ?*), qui porte sur la caractéristique du visage, et *Co się stało ?* (fr. *Qu'est-ce qui s'est passé ?*), qui porte sur le procès qui est à l'origine de l'état de son visage. Cette double analyse du participe polonais est bien rendue en français par *boursoufflé*. Pour les participes passifs qui ont une double analyse, il sera donc difficile de trancher entre la construction verbale et la construction attributive. Notons encore que la question *co się stało ?* (fr. *qu'est-ce qui s'est passé ?*) sera aussi appropriée à (2).

3.2. Le statut du verbe *mieć*

Pour tester le sens du verbe *mieć* dans la construction *mieć + PARTICIPE PASSIF + COMPLÉMENT*, nous proposons tout d'abord d'introduire le participe par le pronom relatif *który* (qui est variable) :

- (7) b. ? Miała paznokcie, które były długie.
avoir.PS.3SG. ongle.ACC.PL qui.NOM.PL étaient long.NOM.PL
Elle avait les ongles, qui étaient longs.
- (8) b. ? Miała paznokcie, które były obcięte.
avoir.PS.3SG. ongle.ACC.PL qui.NOM.PL étaient couper.PP.PRF.NOM.PL
Elle avait les ongles, qui étaient coupés.

Existe-t-il un parfait en polonais ?

- (9) b. ? Miał ręce, które są splecione
avoir.PR.3SG. main.ACC.PL qui.NOM.PL sont joindre.PP.PRF.NOM.PL
Elle a les mains, qui sont jointes.
- (2) b. # Miał komórkę, która była wyłączona.
avoir.PS.3SG. portable.ACC.SG. qui.NOM.SG. était éteindre.PP.PRF.NOM.SG.
Il avait son portable, qui était éteint.

Avant de commenter les résultats de cette manipulation, notons qu'en polonais, la présence ou l'absence de la virgule dans ce contexte n'a pas la même signification qu'en français, car sa présence est obligatoire avant une relative. Cela dit, les propositions relatives ainsi formées sont plutôt considérées comme des appositives ; les restrictives exigeraient sans doute un antécédent introduit par un démonstratif comme *te paznokcie (ces ongles)* ou *takie paznokcie (de tels ongles)*. D'où la virgule qui apparaît dans les traductions françaises.

La manipulation que nous venons d'effectuer fait apparaître une différence entre d'une part les exemples (7b), (8b) et (9b), d'autre part (2b). Dans les trois premiers, la proposition relative a une allure peu naturelle car elle semble impliquer une prédication autonome dans la principale. Cependant, des prédications comme *elle a les / des ongles, elle a les / des mains* ne sauraient constituer des énoncés communicationnellement autonomes (cf. la discussion sur la dérivation des constructions à attribut de l'objet dans Riegel 1996). Il en découle que dans des exemples comme (7), (8) et (9), le verbe *mieć* ne signifie pas une relation d'appartenance ; le premier argument du verbe *mieć* n'est donc pas le possesseur, pas plus que le second argument n'est l'objet possédé (contrairement à ce qu'on observe dans *il a un portable*). Dans ces trois exemples, le verbe *mieć* instaure une relation entre un objet (premier argument) et une partie constitutive de cet objet (second argument).

Dans l'exemple (2b), le test provoque un changement de sens du verbe *mieć* : il devient un verbe d'appartenance dont le premier argument est le possesseur et le second, l'objet possédé. Cela est dû au caractère appositif de la relative. La relative de (2b) a donc un statut comparable à un énoncé coordonné, comme dans *Il avait son portable et il était éteint*, où *Il avait son portable* signifie qu'il avait son portable sur lui, avec lui.

Ainsi, en raison du sens d'appartenance qu'y a le verbe *mieć*, (2b) n'équivaut pas sémantiquement à (2) et, de ce fait, n'est pas congruent avec le texte précédent de (2). C'est ce que signale le dièse. On pourrait faire la même observation à propos du test de la question en *jaki*, que nous avons vu pour (2a). Cette question n'est pas congruente non plus avec l'énoncé précédent, en raison du sens d'appartenance du verbe *mieć*, qui est ainsi déclenché.

Małgorzata Nowakowska

Il va de soi qu'en parlant de « possesseur » et d'« objet possédé », nous ne désignons pas l'appartenance au sens juridique du terme. Quand nous attribuons cette étiquette au verbe *avoir*, nous sommes consciente qu'il déclenche des interprétations très variées comme *x tient y*, *x a sur soi y*, etc. Nous l'utilisons pour distinguer ce cas de celui dans lequel *avoir* lie deux arguments qui instaurent une relation entre objet et partie constitutive. Par ailleurs, à strictement parler, ni dans le premier cas ni dans le second le verbe *avoir* n'a ce sens par lui-même, mais seulement par la combinaison avec ses arguments.

Considérons un autre exemple encore, où le verbe *mieć* a un sens d'appartenance :

- (11) Mam tę zgubioną chusteczkę.
avoir.PR.1SG. ce.ACC.SG. perdre.PP.PRF.ACC.SG. mouchoir.ACC.SG.
J'ai ce mouchoir perdu.

Contrairement à (2), cet exemple se laisse paraphraser par une relative :

- (11) a. Mam tę chusteczkę, którą zgubiłem.
avoir.PR.1SG. ce.ACC.SG. mouchoir.ACC.SG. qui perdre.PS.PRF.1SG.
J'ai ce mouchoir, que j'avais perdu.

Ici, le locuteur communique qu'il est maintenant en possession d'un mouchoir qu'il avait perdu. Il s'agit donc du verbe *mieć* signifiant l'appartenance. Cet exemple diffère donc sémantiquement de (2).

Remarquons que les formulations avec pronom relatif, en polonais, n'ont pas du tout la même signification que leur équivalent formel français. Une construction comme *J'ai ma voiture qui est en panne*, décrite minutieusement par Lambrecht (1994 : 14), est un énoncé rhématique (*event-reporting sentence*) qui répond à une question comme *qu'est-ce qui s'est passé ?*¹⁶ Dans ce type d'énoncé, le verbe *avoir* n'a pas de sens d'appartenance ni de sens de relation 'objet-partie constitutive'. Il n'est qu'une marque de la construction présentative, à l'instar de *il y a* dans *Il y a un chat qui miaule*.

Considérons encore un exemple qui permet de découvrir un autre sens du verbe *mieć*. Nous y insérerons le pronom relatif *który* pour le tester :

- (12) a. Czytam z protokołu. « Na pośladku
ofiara miała wytatuowaną różę [...] ».
victime avoir.PS.3SG. tatouer.PP.SG.ACC. rose.SG.ACC.

¹⁶ En polonais, on traduirait l'énoncé français comme suit :
Zepsuł mi się samochód.
tomber en panne.PS.3SG. me.DAT. se.ACC. voiture.NOM.
Cette construction se rapproche de l'italien : *Mi si è rotta la macchina.*

Existe-t-il un parfait en polonais ?

(NKJP, M. Krajewski; M. Czubaj, *Róże cmentarne*, 2009).

Je lis dans le procès-verbal : « Sur sa fesse LA VICTIME AVAIT UNE ROSE TATOUÉE ».

- b. Czytam z protokołu. « Na pośladku
ofiara miała różę która była wytatuowana ».
victime avoir.PS.3SG. rose.SG.ACC. qui.NOM.SG était tatouer.PP.SG.NOM.
Je lis dans le procès-verbal : « Sur sa fesse LA VICTIME AVAIT UNE ROSE QUI ÉTAIT TATOUÉE ».

L'énoncé (12b) est identique sémantiquement à (12a), et de ce fait, le test par le pronom relatif ne pose pas de problème quant au sens du verbe *mieć*. Il s'agit cette fois-ci de la relation de localisation. L'objet localisé est désigné par le nom *róża* (*rose*), qui est l'objet syntaxique du verbe *mieć*, tandis que sa localisation est indiquée de façon discontinue : par le nom *ofiara* (*victime*), qui est le sujet syntaxique, et par le syntagme prépositionnel *na pośladku* (*sur la fesse*), qui est un circonstanciel. Le sens de localisation s'avère davantage visible en français, en raison de *il y a* : *Sur la fesse de la victime il y avait une rose taouée*.

3.3. Bilan des tests

Les tests faits dans la section précédente ont révélé trois sens spécifiques du verbe *mieć* : le sens d'appartenance, celui de relation 'objet-partie constitutive' et celui de localisation spatiale. Comme nous l'avons vu, aucun de ces sens n'apparaît dans l'exemple (2). Le verbe *mieć* y a un sens sous-déterminé et, de ce fait, se rapproche d'un verbe semi-auxiliaire. A cette étape de notre analyse, nous proposons de ne prendre en considération que ce dernier cas. On observe que le verbe lexical qui suit *mieć* est alors toujours transitif. Cette corrélation s'explique peut-être par des traces de transitivité du semi-auxiliaire. Il y a là un problème qui mériterait une étude en soi, mais que nous ne pouvons que mentionner ici (cf. Pilecka 2014).

Par ailleurs, si l'on reconnaît le statut de semi-auxiliaire au verbe *mieć*, ne faut-il pas cesser d'appeler « complément » le syntagme nominal qu'il régit ? Il est évident qu'il ne s'agit pas d'un vrai complément comme dans le cas du verbe *mieć* ayant un sens d'appartenance, comme dans *Kasia ma ładny dom* (*Kasia a une jolie maison*). Cela dit, du moment où le verbe *mieć* régit un syntagme nominal à l'accusatif, nous pouvons attribuer à ce syntagme le rôle de complément formel du verbe *mieć*. C'est ce que nous entendrons désormais par le terme de complément dans la formule *mieć + PARTICIPE PASSIF + COMPLÉMENT*.

Les tests concernant le participe passif visaient à distinguer les énoncés attributifs de ceux qui, malgré leur interprétation d'état, conservent un lien sémantique avec le procès à l'origine de cet état. De là le résultat négatif du

test par la question *jaki* pour l'exemple (2). Dans cet exemple, le but communicatif n'était pas celui de décrire un objet (ici, le téléphone portable). Ainsi, l'état que (2) décrit ne peut pas être séparé de l'action exprimée par le participe passif *wyłączona* (*éteinte*). Pour montrer l'interprétation de cette construction, en nous appuyant sur l'exemple (2), nous proposons le schéma suivant :

- (13) 'mieć' (X (PP Y))
'avoir' (X (PP Y))

C'est une structure syntaxique qui condense en quelque sorte deux prédications, ce que nous représentons par les parenthèses. Au centre du nœud dominant il y a le verbe *mieć*. Il instaure une relation entre un *X* et une situation qui est le résultat d'une action concernant *Y*. Cette relation n'a pas de sens spécifique ; elle est tout simplement une relation d'affectation. *X*, qui est le premier argument de cette relation, joue le rôle d'expérimenteur ou de bénéficiaire de l'état indiqué par (*Y PP*). Le nœud dominé (*PP Y*) est constitué par le participe passif et l'objet syntaxique du verbe *mieć* avec lequel le participe s'accorde en nombre, genre et cas. Puisque l'objet syntaxique est régi par le verbe *mieć*, il se met toujours à l'accusatif, cas auquel s'accorde le participe passif.

Dans le nœud (*PP Y*), le composant *Y* a le rôle de patient : il subit le procès exprimé par le radical du participe passif. Ce nœud a la même structure actancielle que les structures moyennes. Par ailleurs, il n'est pas sûr que toute la construction verbale ait une structure de voix moyenne parce que le rôle de *X* est sous-déterminé du point de vue du rôle d'agent. Ce qui est clair, c'est que *X* est expérimenteur ou bénéficiaire de l'état indiqué par le nœud (*Y PP*). Il n'est néanmoins pas exclu que *X* puisse avoir également le rôle d'agent du procès exprimé par le radical du participe passif. Soulignons que le schéma de la construction verbale présentée sous (13) ne prévoit pas le rôle d'agent. Il ne peut être attribué à *X* que contextuellement. Nous résumons ces rôles ci-dessous :

- (13) a. *X* : + expérimenteur / bénéficiaire de l'état indiqué par (*Y PP*)
X : -/+ agent du procès exprimé par le radical du *PP*
Y : + patient du procès exprimé par le radical du *PP*

3.4. Non-marquage de l'agent

Comme nous l'avons vu dans la section 2, les linguistes polonais considèrent que l'absence de marque d'agent, caractéristique de la construction *mieć* + *PARTICIPE PASSIF* + *COMPLÉMENT*, indique que cette construction n'est pas

Existe-t-il un parfait en polonais ?

« encore » un parfait¹⁷. En effet, compte tenu de ce que l'on sait sur l'origine des parfaits, le non-marquage de l'agent dans la construction verbale polonaise pourrait être théoriquement considéré comme une étape pouvant déboucher sur l'apparition d'un parfait¹⁸. Vu les données dont nous disposons, cependant, rien ne permet de prévoir si la construction polonaise suivra ou non ce parcours de grammaticalisation. C'est pourquoi nous nous limiterons à décrire cette construction dans son état actuel, sans toutefois oublier les perspectives typologique et diachronique proposées par Dahl (1985, 2000) et Bybee *et al.* (1994).

Dans l'analyse du non-marquage de l'agent se pose la question suivante : « Comment identifie-t-on l'agent du procès exprimé par le participe passif ? » Nous avons observé qu'il y a dans notre corpus au moins trois moyens de le faire.

Premier mode d'identification de l'agent : l'identification est faite sur la base d'indices que fournit le co-texte. Tel est le cas dans l'exemple (15), qui a été précédé du texte suivant :

(14) Matka zaczęła go pytać, czy nie jest zmęczony, może się położyć, a może wykupie się, przebierze.
Sa mère a commencé à lui demander, s'il n'était pas fatigué, il pourrait se coucher, il pourrait prendre un bain ou se changer.

(15) Wszystkie ma przyszykowane.
tout.N.ACC. avoir.PR.3SG. préparer.PP.N.ACC.
Wszystkie koszule, piżamy ma poprasowane,
tout/chemise.PL.ACC. pyjama.PL.ACC. avoir.PR.3SG. repasser.PP.PL.ACC.
garnitury wyczyszczone.
costumes. PL.ACC. nettoyer.PP.PL.ACC.
(NKJP, W. Myśliwski, *Traktat o luskaniu fasoli*, 2007)
Tout est préparé. Toutes les chemises et tous les pyjamas sont repassés, les costumes, nettoyés.

¹⁷ Dans la terminologie de Bybee *et al.* (1994 : 51-55), le parfait correspond à la catégorie de l'antériorité, qui suit diachroniquement celle de la résultativité. Nous n'entrerons pas dans la discussion de cette terminologie. Notons seulement qu'il y a souvent confusion entre la catégorie du parfait et les formes composées (et parfois simples) qui expriment cette catégorie. Un autre problème qui apparaît à la lecture de Bybee *et al.* (1994) est la distinction peu nette entre la résultativité et l'antériorité (ou *parfait*) : s'agit-il de mettre l'accent plutôt sur l'état résultant, ou sur l'action antérieure ? On retrouve cette même ambiguïté dans d'autres travaux (cf. par exemple, Seržant 2012).

¹⁸ On peut se demander s'il y a une analogie à faire entre la construction polonaise et le parfait dit « possessif », qui apparaît dans certains dialectes russes (cf. Seržant 2012).

Avant d'analyser cet exemple, il convient de donner quelques explications concernant la traduction donnée ici¹⁹. Dans la traduction française de (15), nous avons employé le passif d'état, qui ne rend pas compte de la présence de X (l'expérienceur-bénéficiaire). Grâce à l'évocation du personnage appelé *matka* (*mère*) dans l'exemple (14), on comprend qu'il s'agit de son fils. Une traduction plus littérale de (15), faisant apparaître X, serait la suivante :

- (15) a. Il a tout préparé. Toutes les chemises et tous les pyjamas, il les a repassés, les costumes, nettoyés.

Cette traduction est un calque exact de la construction verbale polonaise ; mais, sémantiquement et grammaticalement, elle est inexacte. Dans la version polonaise, X n'est pas l'agent des procès évoqués dans l'exemple (15). Dans cette traduction, en revanche, la construction est interprétée comme un passé composé : X en est le sujet grammatical et devient l'agent des procès évoqués.

L'agent dans l'exemple (15) est donc identifié en dehors de la construction verbale : c'est *matka* (*la mère*), candidat le plus plausible compte tenu des procès évoqués.

Il est aussi possible que le co-texte donne le sujet du verbe *mieć* comme candidat pour le rôle d'agent, comme dans cet exemple de polonais oral :

- (16) [...] brzuch boli strasznie, a zaraz 2xwf, pewnie dalej jest na nas zły i znowu każe nam przez 2 godziny biegać. później fizyka, 'mała kartkóweczka' bleh, ;/.
- | | | | |
|-------------------|------------------------|-------|--------|
| nie mam | zrobione | z | matmy, |
| non avoir.PR.1SG. | faire.PP.PRF.SG.ACC.N. | PRÉP. | maths |
- na przerwie będę musiała zrobić. (NKJP, oral, 25. 06. 2005, www.forumowisko.pl)
- j'ai terriblement mal au ventre, et dans un instant il y a deux leçons de gym, sûrement il est toujours fâché avec nous et de nouveau il nous fera courir pendant deux heures, ensuite la physique « un petit contrôle », J'AI PAS FAIT MES MATHS, je devrai les faire pendant la récré.*

Dans cet exemple, la locutrice, qui écrit sur un forum Internet, parle d'elle (marqué par 1SG), des devoirs de maths qu'il n'a pas encore faits, etc. Ici, la traduction française (*j'ai pas fait mes maths*) identifie immédiatement l'agent, ce que ne fait pas la construction verbale polonaise (*nie mam*

¹⁹ Ce qui rend la lecture de cet exemple difficile est, entre autres, l'ordre des mots. Ici, l'objet syntaxique du verbe *mieć* est antéposé et le participe passif est postposé au verbe *mieć*. Nous avons donc affaire à l'ordre suivant : Y MIEĆ (3.SG. = X) PP = fr. Y (objet) X (sujet) A PP. En polonais, on marque le sujet non par un pronom personnel mais par un morphème lié.

Existe-t-il un parfait en polonais ?

zrobione z matmy). Cette dernière signifie seulement que X (*elle*) est dans l'état de quelqu'un dont les devoirs de maths ne sont pas faits.

Deuxième mode d'identification de l'agent : le sujet du verbe *mieć* peut être coréférentiel avec l'agent du procès désigné par le participe passif, grâce aux propriétés sémantiques sélectives du verbe lexical. C'est le cas du verbe *ugadać* (*se mettre d'accord avec quelqu'un*) de l'exemple suivant :

- (17) Tu nie ma wstydu, nawet policjanci po robocie przyjeżdżają. Widziałeś kiedy policjanta z szyną fajek na plecach? I też niektórzy w majtki chowają, jak
nie mają ugadane z celnikami.
non avoir.PR.3PL. se mettre d'accord.PP.SG.ACC.N. avec les douaniers
Tu nie ma wstydu, tylko trzeba kombinować, co, jak i gdzie. (NKJP, M. Olszewski, *Chwalcie łąki umajone*, 2005.)
Y a pas de quoi en avoir honte, même les flics rappliquent ici après leur boulot. T'as déjà vu un flic avec une cartouche de cigarettes cachée sur le dos ? Il y en a même qui les cachent dans les slips QUAND ILS ONT PAS RÉUSSI À SE METTRE D'ACCORD AVEC LES DOUANIERS. Y a pas de quoi en avoir honte, il faut toujours se débrouiller pour savoir quoi, comment et où.

Le verbe *ugadać* est un verbe de parole. Si X se met d'accord (verbalement) avec Y, il est nécessaire que celui qui est bénéficiaire de ce procès en soit l'agent. D'où l'interprétation agentive de X, marqué par la troisième personne du pluriel (*ils*).

Troisième mode d'identification de l'agent : à l'instar du passif, la construction verbale à verbe *mieć* peut exprimer l'agent au moyen du syntagme prépositionnel *przez* + SN (*par SN*) :

- (18) A: wiesz ja tam nie czytałam ich tylko po prostu wrzucam i po prostu ten pisałam o czym są mniej więcej więc tylko przeglądałam nie
B : mhm
A : jeśli
nie miałam napisane przez studenta o czym to jest
non avoir.PS.1SG. écrire.PP.ACC.N. par étudiant sur quoi c'est
to po prostu wiesz ... (NKJP, oral, *Rozmowa między koleżankami*)
A : tu sais je les [copies d'étudiants] ai pas lues, mais simplement je les mets, simplement j'ai noté plus ou moins sur quoi elles sont, donc je les ai juste regardées...
B : mhm
A : QUAND C'ÉTAIT PAS ÉCRIT PAR L'ÉTUDIANT SUR QUOI c'est, tu sais simplement ...

Cet exemple montre que la construction verbale en *mieć* n'est pas une construction moyenne : elle ne bloque pas la présence de l'agent. Comme dans un énoncé passif, le complément d'agent peut apparaître sous la forme d'un syntagme prépositionnel. Bien entendu, ce complément (ici, *przez*

Małgorzata Nowakowska

studenta – par l'étudiant) est nécessairement non-coréférentiel avec le sujet du verbe *mieć* (ici, le locuteur).

La construction verbale en *mieć* peut donc indiquer l'agent, même si elle le fait par le biais d'un syntagme prépositionnel. Cela remet en cause l'idée du non-marquage de l'agent, idée qui a été considérée par les linguistes polonais comme une propriété importante de cette construction (cf. *supra*). La possibilité d'indiquer l'agent rapproche cette construction de la voix passive. Bien entendu, à l'instar de la voix passive, cette construction verbale met l'accent sur le rôle de patient et non celui d'agent. La présence du syntagme introduit par *przez* (*par*) facilite la tâche du lecteur : elle rend inutile toute recherche d'un candidat pour le rôle d'agent.

Ainsi, le schéma syntaxico-sémantique (13), que nous avons attribué à la construction en *mieć* dans la section précédente, est différent pour la construction qui comporte un complément d'agent :

- (13) b. 'mieć' (X (PP Y przez A))
'avoir' (X (PP Y par A))

Nous y observons que le nœud dominé par *avoir* s'est agrandi de l'indication de l'agent. Cela modifie le rôle sémantique de X : il est exclu qu'il soit l'agent de la situation exprimée par le participe passif :

- (13) c. X : + expérimenteur / bénéficiaire de l'état indiqué par (Y PP par A)
X : – agent du procès exprimé par le radical du PP
Y : + patient du procès exprimé par le radical du PP
A : + agent du procès exprimé par le radical du PP

3.5. Accord du participe passif avec le complément du verbe *mieć*

Comme nous le savons, le participe passif de la construction analysée ne s'accorde jamais avec le sujet du verbe *mieć* (*avoir*), mais avec son complément syntaxique. Étant donné l'histoire du passé composé français et d'autres temps verbaux qui viennent de la construction en *habeo* en latin classique, la perte de cet accord constitue l'une des étapes considérée comme importante dans l'évolution vers le parfait²⁰. C'est sans doute la raison pour laquelle Pisarkowa (1964) et Topolińska (1968) considèrent comme importante « l'apparition » d'une variante de la construction verbale comportant un participe passif neutre singulier. Considérons à ce propos deux dialogues cités par Topolińska :

²⁰ Notons qu'en polonais le passé simple, qui s'est complètement détaché de son origine de parfait, s'accorde avec le sujet. Il est possible que la raison en soit que le parfait slave se construisait avec le verbe *być* (*être*) comme auxiliaire (cf. Nitsch 1913).

Existe-t-il un parfait en polonais ?

- (19) – Co będzie z telefonem?
– Mam zapłacone za trzy miesiące z góry.
avoir.PR.1SG. payer.PP.PRF.SG.N. pour trois mois d'avance
– *Qu'est-ce qui va se passer avec le téléphone ?*
– *IL EST PAYÉ POUR TROIS MOIS D'AVANCE.*
- (20) – Masz jeszcze coś do roboty w domu?
– Nie, już mam sprzątnięte.
non déjà avoir.PR.1SG. nettoyer.PP.PRF.SG.N.
– *Tu as encore quelque chose à faire à la maison ?*
– *NON, LE MÉNAGE EST FAIT.*

Cette variante de construction présente donc la corrélation de deux faits : l'absence de complément syntaxique du verbe *mieć*, d'une part, le participe passif avec la marque de neutre singulier, d'autre part. Cette absence de complément pourrait être interprétée comme un effacement (cf. Pisarkowa 1964, Topolińska 1968)²¹. Cependant, si c'était le nom *telefon* (*téléphone*) qui était éliminé dans l'exemple (19), le participe *zapłacone* (*payé*) devrait être mis au masculin, accordé avec l'objet éliminé. L'hypothèse formulée par Pisarkowa (1964) et Topolińska (1968), selon laquelle la variante avec un participe neutre serait issue de l'effacement du pronom *wszystko* (*tout*) ou de *to* (*ceci / ça / le*), doit aussi être écartée, pour une raison que nous allons maintenant exposer. Pour expliquer notre raisonnement, reprenons l'exemple (17), où le verbe *mieć* est nié :

- (17) Tu nie ma wstydu, nawet policjanci po robocie przyjeżdżają. Widziałeś kiedy policjanta z szyną fajek na plecach? I też niektórzy w majtki chowają, jak
nie mają ugadane z celnikami.
non avoir.PR.3PL. se mettre d'accord.PP.SG.N.ACC. avec les douaniers
Tu nie ma wstydu, tylko trzeba kombinować, co, jak i gdzie. (NKJP, M. Olszewski, *Chwalcie łąki umajone*, 2005.)
Y a pas de quoi en avoir honte, même les flics rappliquent ici après leur boulot. T'as déjà vu un flic avec une cartouche de cigarettes cachée sur le dos ? Il y en a même qui les cachent dans les slips QUAND ILS ONT PAS RÉUSSI À SE METTRE D'ACCORD AVEC LES DOUANIERS. Y a pas de quoi en avoir honte, il faut toujours se débrouiller pour savoir quoi, comment et où.

Comme nous l'avons dit, le verbe *mieć* régit l'accusatif ; mais, quand il est nié, la négation l'emporte sur sa rection : son complément est obligatoirement

²¹ Puisque le verbe fléchi polonais synthétise les marques de personne, de nombre et parfois de genre, les ellipses à fonction d'anaphore sont relativement fréquentes. Par exemple, dans *Dzwoniła do mnie Kasia : niestety Ø nie może przyjść*, le prénom *Kasia* n'est pas repris par un pronom comme on le fait en français : *Kasia m'a appelé : malheureusement, elle ne peut pas venir.*

Małgorzata Nowakowska

au génitif, comme pour tous les verbes transitifs niés en polonais. Modifions (17), d'abord en enlevant la négation et en ajoutant un complément d'objet sous la forme du pronom anaphorique *to* (*ceci*) :

- (17) a. *maja to ugadane z celnikami.*
avoir.PR.3PL. ceci.ACC.N se mettre d'accord.PP.ACC.N. avec les douaniers
sur ceci, ils ont réussi à se mettre d'accord avec les douaniers.

Si on réintroduit maintenant la négation, on constate que le verbe *mieć* perd sa rection : le complément d'objet passe au génitif.

- (17) b. *nie maja tego ugadanego z celnikami.*
non avoir.PR.3PL. ceci.GÉN.N. se mettre d'accord.PP.GÉN.N. avec les
douaniers
sur ceci, ils ont pas réussi à se mettre d'accord avec les douaniers.

Si la variante sans complément de (17) venait de l'effacement du pronom neutre *to*, à la forme négative on devrait avoir comme trace le participe passif au génitif et non à l'accusatif. Cette analyse est valable pour les exemples (16) et (18), cités *supra*. Dans ces deux exemples, le participe passif est aussi à l'accusatif, malgré la portée de la négation.

Par ailleurs, nous pensons que le genre neutre du participe passif qui apparaît dans la variante sans complément de la construction *mieć + PARTICIPE PASSIF + COMPLÉMENT* est dû à la neutralisation de la catégorie du genre. Il s'agit ici d'un « non-accord ». On rencontre un phénomène analogue, en français, avec le pronom *le*, qui marque normalement le genre masculin, mais devient « neutre » dans ses emplois impersonnels (par exemple *Je le sais ; Il l'est*).

L'existence de cette variante sans complément est attestée dès le début du XX^e siècle (cf. Nitsch 1913). Compte tenu de l'absence du complément d'objet, il paraît peu vraisemblable qu'elle évolue vers un parfait. Cette valeur n'exclut pas la présence de l'objet direct.

4. Vers un statut autonome de la construction en *mieć*

Après avoir examiné différentes propriétés syntaxiques et sémantiques de la construction *mieć + PARTICIPE PASSIF + COMPLÉMENT*, nous avons conclu que, en dépit de son schéma syntaxique, cette construction ne s'identifie ni à une construction attributive ni au parfait. Elle se révèle être une construction verbale proche du passif, mais, étant donné la présence du verbe transitif *mieć*, elle a une autre diathèse que le passif. Dans la suite de cet article, nous essaierons de la définir positivement, en mettant l'accent surtout sur ses propriétés aspectuelles.

Existe-t-il un parfait en polonais ?

4.1. La morphologie de la construction en *mieć*

Commençons par une observation générale : cette construction a une morphologie relativement complète aussi bien du côté du verbe *mieć* que du participe passif. En effet, le verbe *mieć* y apparaît à tous les temps verbaux existant en polonais : présent, passé et futur. Étant un *imperfectivum tantum*, le verbe *mieć* a une seule forme du passé et du futur. Quant au participe passif, il y apparaît aussi bien à la forme perfective qu'imperfective²². Considérons la conjugaison de l'exemple suivant :

- | | | | | | |
|---------|-------------------------------|---|---------------|----------------------------|------|
| (21) a. | mamy | } | | | |
| | avoir.PR.1PL. | | | | |
| b. | mieliśmy | | | umyte | okna |
| | avoir.PS.1PL. | | laver.PP.PFR. | fenêtres | |
| c. | będziemy mieć | | | | |
| | avoir.FT.1PL. | | | | |
| (21) a. | <i>nous avons</i> | } | | | |
| b. | <i>nous avons eu / avions</i> | | | <i>les fenêtres lavées</i> | |
| c. | <i>nous aurons</i> | | | | |
| (22) a. | mamy | } | | | |
| | avoir.PR.1PL. | | | | |
| b. | mieliśmy | | | myte | okna |
| | avoir.PS.1PL. | | laver.PP.IMP. | fenêtres | |
| c. | będziemy mieć | | | | |
| | avoir.FT.1PL. | | | | |
| (22) a. | <i>nous avons</i> | } | | | |
| b. | <i>nous avons eu / avions</i> | | | <i>les fenêtres lavées</i> | |
| c. | <i>nous aurons</i> | | | | |

Les exemples regroupés sous (21) comportent un participe perfectif (*umyte*), ceux regroupés sous (22) un participe imperfectif (*myte*). La forme perfective se caractérise par la présence du préfixe *u-*. Sa désinence *-e* est une marque

²² Nous manquons de données diachroniques pour comprendre pourquoi les linguistes polonais pensaient que cette construction ne comportait que le participe passif perfectif et ne se rencontrait qu'au présent. Avons-nous affaire à un vrai développement récent de cette construction ? Ou bien s'agit-il d'un problème d'accès aux données ?

de pluriel neutre accusatif. Elle résulte de l'accord avec le complément syntaxique *okna* (*fenêtres*).

Ajoutons que le verbe *mieć* (*avoir*) apparaît aussi à l'infinitif quand il suit, par exemple, un verbe modal. Les (23a) et (23b) diffèrent seulement par la forme perfective ou imperfective du participe passif :

(23) a. chcemy mieć umyte okna
nous voulons avoir.INF. laver.PP.PFR. fenêtres
nous voulons avoir les fenêtres lavées

(23) b. chcemy mieć myte okna
nous voulons avoir.INF. laver.PP.IMP. fenêtres
nous voulons avoir les fenêtres lavées

Insistons une fois encore sur le fait que les traductions françaises ne rendent pas complètement compte de certaines caractéristiques de cette construction polonaise. Il s'agit, bien entendu, de l'opposition perfectif vs imperfectif, mais aussi de la différence de sens entre le passé composé et la construction polonaise. D'où l'ordre des mots que nous proposons dans la traduction (*nous avons les fenêtres lavées*), qui vise à reproduire au plus près le sens de la construction polonaise.

Il a été dit que cette construction se limite aux verbes transitifs²³. A cette étape de notre travail, il nous semble qu'il faut encore exclure de ce groupe les verbes non transitionnels et les verbes non intentionnels, que ces derniers soient transitionnels ou non²⁴. Cette restriction concerne seulement la construction en *mieć* + PARTICIPE PERFECTIF. Bien entendu, ce que nous disons ne peut qu'avoir une valeur approximative étant donné que les critères qui permettent de distinguer les verbes transitionnels des non transitionnels, ou les verbes intentionnels des non intentionnels, n'ont jamais été clairement

²³ Pilecka (2013 : 158) cite également quelques verbes qui ne peuvent former de participe passif pour des raisons morpho-phonétiques. Notons que dans les dialectes du nord-est de la Pologne, ce type de construction n'est pas limité aux verbes transitifs. Dans le cas des verbes intransitifs, cette construction a pour auxiliaire le verbe *być* (*être*) (cf. Nitsch 1913 : 102). Rappelons aussi que dans la section 3.3. nous avons pris la décision d'exclure les constructions dans lesquelles le verbe *mieć* a un sens de relation 'objet-partie constitutive'. Dans cette construction, on rencontre des verbes intransitifs, comme nous l'avons vu dans l'exemple (10), que nous reprenons ici : *Miał napuchniętą twarz, jak księżyc w pełni.* (fr. *Il avait le visage enflé comme la lune pleine*).

²⁴ A la suite de Vet (1980), par verbes *transitionnels* nous entendons des verbes qui désignent une situation bornée, durative ou non, débouchant sur un résultat. Ces verbes sont parfois aussi appelés *résultatifs* (par exemple Bertinetto 1991 ou Laskowski 1998).

Existe-t-il un parfait en polonais ?

définis. Nous commencerons par l'analyse d'un verbe perfectif non intentionnel, qu'on ne peut pas employer dans cette construction :

- (24) # Mam już cztery zgubione parasolki.
avoir.PR.1PL. déjà quatre perdre.PP.PRF.PL.ACC. parapluies PL.ACC.

(24) peut être dit uniquement pour communiquer que le locuteur a, par exemple dans sa collection, déjà quatre parapluies qui ont été perdus par quelqu'un d'autre. Le verbe perfectif *zgubić* (*perdre*) de cet exemple est un verbe non intentionnel transitionnel, mais parmi les verbes perfectifs non intentionnels il y a aussi des verbes non transitionnels comme *spotkać* (*rencontrer*), *potrącić* (*heurter*), *usłyszeć* (*entendre*), *spoznać* (*remarquer*). Comme le verbe *zgubić* (*perdre*), ces verbes ne peuvent pas entrer dans la construction en *avoir*.

Notons que dans l'exemple (24), il s'agit bien de la catégorie des verbes non intentionnels transitionnels : le fait que (24) ne représente pas la construction en *mieć* ne vient pas d'une possible contradiction entre les sens des deux verbes *avoir* et *perdre* ('être possesseur' vs 'passer de l'état de possession à l'état de non-possession'). On observe que l'énoncé devient plausible si l'on remplace *zgubić* (*perdre*) par un verbe intentionnel comme *sprzedac* (*vendre*), alors que tous les deux ont un sens de séparation :

- (25) Mam już cztery sprzedane bilety.
avoir.PR.1PL. déjà quatre vendre.PP. PRF.PL.ACC. billets.PL.ACC.

Par ailleurs, la présence d'un verbe comme *sprzedac* (*vendre*) dans la construction en *mieć* fait apparaître le sens non spécifique du verbe *mieć* (cf. section 3.2.). Il y a alors une sorte d'auxiliarisation de ce verbe : il ne peut pas avoir un sens d'appartenance puisqu'on peut le combiner avec le verbe lexical *sprzedac* (*vendre*). X (sujet syntaxique) est donc expérimenteur du résultat du procès de séparation. En revanche, comme nous l'avons déjà noté, dans l'exemple (24) *mieć* n'a que l'interprétation d'appartenance.

Quant aux verbes non intentionnels, il semble que le polonais marque cette catégorie davantage que les autres langues slaves (par exemple, le russe). Ainsi, la valeur de parfait d'expérience est exprimée en russe par le passé imperfectif ; cela est vrai pour le polonais également, mais à une exception près : les verbes non intentionnels. Ces verbes expriment cette valeur au passé perfectif (cf. Bogusławski 2004).

La catégorie des verbes non transitionnels sera représentée par le verbe perfectif *poszukać* (*chercher*)²⁵ :

²⁵ *Poszukać* est un verbe intentionnel perfectif comme *okłamać* (*mentir*), *pomyśleć* (*penser*), *powiedzieć* (*dire*), etc.

Małgorzata Nowakowska

- (26) ?? Mam już poszukane w internecie.
avoir.PR.1PL. déjà chercher.PP.PRF.ACC.N. dans internet.

Ajoutons que le verbe perfectif *poszukać* (*chercher*), employé au passé, peut s'interpréter contextuellement comme 'x a cherché et x a trouvé'. Dans ce cas, il s'agit d'une sorte de métalepse, comme nous le voyons ci-dessous :

- (27) Już mam ten numer. Poszukałam w komputerze.
chercher.PS.PRF.1SG. dans mon ordinateur.
J'ai déjà ce numéro. J'ai cherché dans mon ordinateur.

Bien entendu, son partenaire imperfectif *szukać* ne s'emploie jamais dans ce sens. Notons aussi que, étant non transitionnel, le verbe perfectif *poszukać* désigne 'un acte de recherche', c'est-à-dire qu'il ne suggère pas le sens de trouver.

Pourquoi les verbes non transitionnels et non intentionnels ne s'emploient-ils pas dans la construction en *mieć* ? Il y a sans doute une raison sémantique à ce comportement. Concernant les verbes non transitionnels, la raison est la suivante : ces verbes, même dans leur forme perfective, n'impliquent sémantiquement aucun état résultant, sauf s'il y a figure temporelle (type métalepse). Concernant les verbes transitionnels non intentionnels, comme *zgubić* (*perdre*) ou *pokochać* (*tomber amoureux*), l'explication est plus difficile à trouver. Il se peut que, par certains emplois comme celui-ci, le polonais conventionnalise leur sens en mettant l'accent sur l'événement accidentel qu'ils expriment plutôt que sur le résultat qu'implique cet événement.

Pour éviter des malentendus sur le système verbal polonais, précisons que le verbe perfectif *poszukać* (*chercher*) a un partenaire aspectuel imperfectif *szukać*. La forme perfective n'est pas transitionnelle, bien que la majorité des verbes polonais soient transitionnels dans leur forme perfective et non transitionnels dans leur forme imperfective : tel est le cas du perfectif *napisać* (*écrire*) et de l'imperfectif *pisać* (*écrire*). Bref, en polonais, il n'y pas de groupe de verbes transitionnels comme c'est le cas de langues comme le français, l'italien ou l'anglais. Les verbes polonais ne peuvent être transitionnels que s'ils sont perfectifs.

Comme nous l'avons noté, les restrictions que nous venons de décrire ne concernent pas la construction *mieć* + PARTICIPE IMPERFECTIF, que nous discuterons plus loin. En effet, un verbe imperfectif ne peut pas être transitionnel, ni comme forme fléchie ni comme participe passif.

Revenons à la morphologie de la construction en *mieć*. Nous avons noté que cette construction accepte aussi bien les participes perfectifs qu'imperfectifs. Cette observation, compte tenu de ce qui vient d'être dit concernant la perfectivité et les verbes transitionnels, introduit un paramètre supplémentaire dans le problème examiné ici. Nous verrons dans la suite de

Existe-t-il un parfait en polonais ?

cet article en quoi l'interprétation de la construction en *mieć* + *PARTICPE PASSIF IMPERFECTIF* diffère de celle de la construction en *mieć* + *PARTICPE PASSIF PERFECTIF*.

4.2. Interprétation de la construction *mieć* + *PARTICPE PERFECTIF* + *COMPLÉMENT*

La construction *mieć* + *PARTICPE PERFECTIF* a régulièrement une interprétation d'état. Il s'agit de l'état qui résulte de la situation²⁶ désignée par le verbe lexical perfectif transitionnel²⁷.

Pour mieux comprendre la portée de cette observation, il est nécessaire d'apporter quelques précisions sur le fonctionnement du système aspectuel polonais. Les verbes perfectifs transitionnels impliquent une borne intérieure, et c'est la perfectivité qui rend en quelque sorte cette borne réelle. Cela signifie que leurs partenaires imperfectifs, qui forment avec eux un couple aspectuel, ne comportent pas de borne réelle : ils représentent souvent une situation menant vers une borne, mais cette borne est virtuelle²⁸. La différence entre les deux cas pourrait être comparée à la différence qu'il y a, en français, entre *nettoyer sa chambre* et *nettoyer sa chambre pendant une heure* (cette dernière expression n'étant peut-être pas tout à fait naturelle). Bien que ces expressions expriment la même situation, elles le font différemment : *nettoyer sa chambre* implique une borne qui devient réelle, effective, au moment où la chambre est considérée comme propre, alors que *nettoyer sa chambre pendant une heure* implique une borne qui reste virtuelle. En polonais, cela se traduit par le couple aspectuel *posprzątać* et *sprzątać* (*nettoyer*) (cf. Wierzbicka 1967). Autrement dit, la même différence est marquée en polonais au niveau du lexique, et ne dépend pas de la

²⁶ Le terme de *situation* est un terme général qui désigne des états, des procès, des événements, des activités, des accomplissements et des achèvements.

²⁷ Le système aspectuel polonais est plus complexe que nous le présentons ici. Outre les verbes dont nous parlons, il y a encore deux cas de figure qui compliquent cette représentation. D'un côté, il y a des verbes perfectifs qui ne sont pas transitionnels, comme *spotkać* (*rencontrer*), *wybuchnąć* (*exploser*), etc. Leurs partenaires imperfectifs (avec lesquels ils forment un couple aspectuel) ont dans la plupart des cas uniquement une interprétation itérative. De l'autre côté, il y a des verbes imperfectifs comme *szukać* (*chercher*), dont les partenaires perfectifs ne deviennent pas transitionnels, comme nous l'avons vu à la fin de la section 4.1.

²⁸ Nous nous inspirons ici de la conception de l'aspect de Stanisław Karolak (1991, 2007, 2008), qui a utilisé ce terme pour parler des verbes transitionnels mis au présent ou à l'imparfait. Par exemple, *Marc se réveille* informerait du procès qui mène vers la transition entre le sommeil et la veille sans affirmer la réussite de la transition, d'où son caractère virtuel.

Małgorzata Nowakowska

complémentation verbale. C'est donc également le lexique qui détermine la présence ou l'absence d'état résultant.

- (28) a. posprzątać vs sprzątać
 nettoyer.INF.PRF. vs nettoyer. INF.IMP
- (28) b. posprzątać pokój vs sprzątać pokój
 nettoyer.INF.PRF. chambre vs nettoyer.INF.IMP. chambre

Passons maintenant à l'analyse de trois exemples de la construction *mieć* + *PARTICIPE PERFECTIF*, respectivement au passé, présent et futur.

Dans l'extrait ci-dessous, la construction verbale est employée pour communiquer un état, à savoir le niveau d'éducation musicale d'une des personnes mentionnées. Le narrateur raconte ici qu'il faisait partie d'un ensemble musical :

- (29) [...] a poza mną wszyscy już kiedyś grali w jakichś orkiestrach. Ten w wojskowej, inny w zdrojowej, ten w ulicznej w czasie wojny, przed wojną. Jeden miał nieukończoną wyższą szkołę muzyczną, un avoir.PS.3SG. non finir.PP.PFR.ACC. haute école de musique.ACC. jeden był organistą, a jednego ojciec skrzypkiem w operze i przy ojcu nauczył się grać lepiej niż ojciec, jak mówił. (NKJP, Myśliwski, *Traktat o łuskaniu fasoli*, 2007)
- [...] et tous, sauf moi, avaient déjà joué dans différents orchestres. Celui-ci dans un orchestre militaire, un autre dans un orchestre de station thermale, un autre encore dans un orchestre de rue pendant la guerre et avant la guerre. IL Y EN A UN QUI AVAIT UNE HAUTE ÉCOLE DE MUSIQUE QUI ÉTAIT PAS FINIE, un qui avait été organiste, un autre dont le père avait été violoniste à l'opéra et auprès de son père, il avait appris à jouer mieux que son père, comme il disait.*²⁹

Ce qui est intéressant dans cet exemple, c'est que, malgré son sens négatif, le participe passif *nieukończona* (*non terminée*) donne une information qui n'est pas défavorable, bien au contraire. L'homme en question est présenté comme quelqu'un qui a atteint un niveau relativement élevé d'éducation musicale, en dépit du fait qu'il n'a pas encore obtenu son diplôme³⁰.

²⁹ Le polonais n'a pas de temps verbal qui corresponde au plus-que-parfait. Il n'existe pas non plus de concordance des temps. Les verbes qui sont mis dans la traduction au plus-que-parfait traduisent les verbes au passé perfectif ou imperfectif.

³⁰ Le verbe *ukończyć* n'est pas un simple verbe de phase comme le verbe *finir* : en polonais il signifie un certain aboutissement après le parcours complet d'une situation. Il en est de même du verbe *skończyć* (*finir / terminer*), synonyme de *ukończyć*. Pour cette raison, l'énoncé polonais *Skończyłem 20 lat* (*J'ai 20 ans révolus*) ne peut pas être traduit littéralement, à savoir par : *J'ai fini 20 ans*.

Existe-t-il un parfait en polonais ?

Comparons la construction en *mieć* de l'exemple précédent avec la forme fléchi du verbe qui est à la base du participe passif de (29) :

- (29) a. Grał bardzo dobrze, chociaż
nie ukończył wyższej szkoły muzycznej.
non finir.3SG.PS.PRF. haute école de musique
Il jouait très bien, et pourtant IL N'AVAIT PAS TERMINÉ SES ÉTUDES À LA HAUTE ÉCOLE DE MUSIQUE.

On constate une grande similitude sémantique entre les deux formulations. Un verbe perfectif transitionnel comme *ukończyć* (*finir / terminer / atteindre la fin*), quand il est au passé, comme ci-dessus, implique l'atteinte de la borne interne et, par conséquent, l'atteinte de l'état résultant. La construction en *mieć* diffère toutefois du passé perfectif parce qu'elle met l'accent sur l'état et non sur la situation antérieure. Cette hiérarchie des sens, c'est-à-dire la dominance de l'état sur la situation antérieure, est due avant tout à la présence du verbe *mieć*, qui est par définition un verbe d'état. Elle est due aussi au fait que le verbe lexical est un verbe transitionnel perfectif. La situation qu'il nomme est telle qu'elle implique un état subséquent³¹. Rien d'étonnant à ce que cette construction soit employée dans ce texte pour décrire un personnage et non pour faire progresser la narration.

Notons aussi que dans la traduction française de (29), le plus-que-parfait (*tous*) *avaient déjà joué* a une valeur de parfait d'expérience (cf. Apothéloz 2009) : on y apprend quelles étaient l'éducation et l'expérience musicales des participants de l'ensemble au moment de référence. Le parfait d'expérience est une sous-catégorie de la résultativité au sens large du terme (cf. Dahl 1985 : 134-135), qui a été décrit par Apothéloz & Nowakowska (2010) pour le passé composé. Ce type de sens résultatif ne découle pas directement du sens lexical du verbe, mais d'un raisonnement par inférence, d'où l'appellation « résultativité pragmatique » ou « résultativité inférée ». En polonais ce type de résultativité est régulièrement exprimé pas le passé imperfectif, ce que nous verrons *infra* (cf. Nowakowska 2008, 2013b, 2015). Dans l'exemple (29) il s'agit du verbe au passé imperfectif *grał* (*jouer*.3PL).

Dans le deuxième exemple de la construction en *mieć* + PARTICIPE PERFECTIF, le verbe *mieć* est au présent :

³¹ Muryn (2009 : 293-294) est d'avis que la construction en *mieć* n'est pas une expression stative et qu'elle s'identifie, au moins dans l'esprit d'un natif, avec le verbe fléchi à la forme convenable, car il constitue une sorte de paraphrase de cette construction.

Małgorzata Nowakowska

- (30) – Tylko że, Staszek, jest pewien problem. Trzy dni temu spadł z rusztowania mój brygadzysta. – Aj! – Przymknąłem oczy. – Żyje, żyje, ale do końca roku nie wróci. Rozleciała mi się jedna ekipa, a mam rozgrzebane dwie chałupy, avoir.PR.1.SG. entamer.PP.PFR.PL. deux baraques no i ten pasaż w Moczarowie. (NKJP, J. Grzegorzcyk, *Chaszczce*, 2009) – *Seulement que, Staszek, il y a un problème. Il y a trois jours mon chef d'équipe est tombé des échafaudages. – Aïe ! – J'ai fermé les yeux. – Il est en vie, il est en vie, mais il reviendra pas avant la fin de l'année. Il y a une équipe qui s'est dispersée et J'AI DEUX BARAQUES EN CONSTRUCTION ET CETTE GALERIE à Moczarów.*

Le locuteur décrit à Staszek la situation dans laquelle il se trouve : à cause d'un accident, il a des difficultés à mener à bien divers chantiers en cours. Nous comparerons la construction de (30) avec le verbe lexical *rozgrzebać* mis au passé :

- (30a) Rozgrzebałem dwie chałupy,
entamer.PS.PRF.1.SG. deux baraques
no i ten pasaż w Moczarowie.
J'ai entamé deux baraques, et cette galerie à Moczarów.

Dans le contexte de (30), pour que cet énoncé puisse être considéré comme sémantiquement proche de la construction en *mieć*, il faudrait ajouter un adverbe comme *wcześniej* (*auparavant*), ce qui donnerait : *Auparavant, j'ai entamé deux baraques, et cette galerie à Moczarów*. On conserverait ainsi l'antériorité de ce procès par rapport aux deux événements (*mon chef d'équipe est tombé des échafaudages* et *il y a une équipe qui s'est dispersée*). Sans cet adverbe, le verbe perfectif fléchi au passé *rozgrzebałem* de (30a) produit un effet propulsif : il fait progresser la narration.

Bref, en raison de son sens transitionnel, le verbe fléchi au passé implique certes un état résultant, mais ce qui domine, c'est la désignation de la situation et non le résultat. En revanche, dans l'exemple (30), l'élément dominant est l'état résultant.

Passons à l'analyse d'un exemple avec *mieć* au futur :

- (33) mamy o tyle dobrze że prawdopodobnie
będziemy mieć sfinansowany ten wyjazd³²
avoir.FT.1PL. financer.PP.PRF.ACC.SG.M. ce voyage.ACC.SG.M.
przez taką panią notariusz. (NKJP, *O konkursie*, oral)
par telle dame notaire
au moins probablement NOUS AURONS CE VOYAGE FINANÇÉ PAR UNE NOTAIRE

³² Le futur imperfectif en polonais est une forme périphrastique qui combine le verbe *być* (*être*) au futur avec l'infinitif du verbe conjugué.

Existe-t-il un parfait en polonais ?

Appliquons la même manipulation qu'avec les deux exemples précédents, avec le verbe perfectif *sfinansować* mis au futur :

- (33) a. taka pani notariusz sfinansuje nam ten wyjazd
telle dame notaire financer.FT.PRF.3SG. nous.DAT. ce voyage.ACC.
Une certaine notaire nous financera ce voyage.

On notera que le rôle sémantique de bénéficiaire est marqué différemment dans l'exemple (33) et dans l'exemple (33a) : marque de 1^{ère} personne du pluriel du verbe *mieć* dans la construction verbale, et pronom datif de 1^{ère} personne du pluriel dans l'exemple (33a).

Au plan aspectuel, l'analyse de (33) et (33a) est la même que celle des exemples au présent et au passé. Comme on le voit, bien que le verbe *sfinansować* de (33a) soit un verbe perfectif transitionnel, il ne met pas l'accent sur l'état qui résulte de la situation de « financement ». Ce dernier est en revanche le sens dominant dans l'exemple (33).

En raisonnant en francophone, on pourrait contester notre analyse de (33), parce qu'elle comporte le syntagme prépositionnel *przez* + *SN* (fr. *par* + *SN*), qui évoque une structure passive. Son interprétation est-elle vraiment résultative ? Concernant le français, ce qui est communément admis, c'est que la présence du complément d'agent dans un énoncé passif entraîne une interprétation processive. Ainsi, l'énoncé *La lampe est allumée* est décrit comme un passif d'état, tandis que *La lampe est allumée par Nicolas* est décrit comme un passif d'action. Le polonais est moins sensible à la présence du complément d'agent, cette différence d'interprétation étant marquée par l'opposition perfectif vs imperfectif. Ainsi, pour le passif d'état on emploie le participe perfectif et pour le passif d'action, le participe imperfectif :

- (34) a. Lampa jest zapalona.
lampe être.PR.3SG allumer.PP.PRF.
La lampe est allumée.

- (34) b. Lampa jest zapalana.
lampe être.PR.3SG allumer.PP.IMP.
La lampe est allumée par quelqu'un.

La présence du complément d'agent dans l'exemple (33) ne modifie donc que peu l'interprétation résultative de la construction en *mieć*. Néanmoins, la présence du complément d'agent permet de représenter tous les arguments impliqués par la situation exprimée par le participe passif. Rappelons le schéma (13b) et (13c) de la section 3.4. :

- (13) b. 'mieć' (X (PP Y przez A))
'avoir' (X (PP Y par A))

Małgorzata Nowakowska

- (13) c. X : + expérienceur / bénéficiaire de l'état indiqué par (*Y PP par A*)
X : – agent du procès exprimé par le radical du *PP*
Y : + patient du procès exprimé par le radical du *PP*
A : + agent du procès exprimé par le radical du *PP*

Ainsi, pour (33) le financement implique trois arguments : l'agent (*une notaire*), le patient (*ce voyage*) et le bénéficiaire (*nous*). La construction résultative en *mieć* de (33) permet de les indiquer tous les trois. Le passif rend plus problématique le marquage du rôle de bénéficiaire :

- (33) b. nasz wyjazd będzie sfinansowany przez taką panią notariusz
notre voyage. être FT.3SG. financé par telle dame notaire
Notre voyage sera financé par une certaine notaire.

Il est certain que le possessif *nasz* (*notre*) indique le rôle de bénéficiaire, mais il le fait de façon indirecte : dans *notre voyage*, *notre* indique avant tout l'agent du voyage. En revanche, la construction en *mieć* est une structure pratique pour indiquer même les rôles d'arguments qui ont du mal à être pris en charge par la voix passive. Grâce à ceci, elle permet de présenter la situation avec tous ses participants, situation qui est à la base de l'état qui en résulte.

En résumé, les manipulations auxquelles nous avons procédé dans cette section montrent à la fois les points communs et les différences entre la construction verbale *mieć* + *PARTICIPE PERFECTIF* et la forme fléchie du verbe perfectif correspondant. Les deux formulations comportent un même verbe lexical transitionnel d'aspect perfectif, impliquant pour cette raison un état résultant. Cet état est signifié par les deux formulations. La différence entre la construction verbale *mieć* + *PARTICIPE PERFECTIF* et le verbe perfectif fléchi correspondant se situe dans le rapport qu'il y a entre d'une part la 'situation antérieure', d'autre part l'état résultant'. La construction en *mieć* met l'accent sur l'état, le verbe fléchi sur la situation.

4.3. Interprétation de la construction *mieć* + *PARTICIPE IMPERFECTIF*

Ainsi qu'on va le constater, on retrouvera ici les propriétés habituellement attribuées à l'imperfectivité en polonais (cf. Nowakowska, 2015).

4.3.1. Interprétations canoniques

Contrairement à la construction avec participe perfectif, il n'y a pas ici de rapport de dominance entre la désignation de l'état résultant et la désignation de la situation antérieure. Dans la construction *mieć* + *PARTICIPE IMPERFECTIF*, le sens d'état véhiculé par le verbe *mieć* est redoublé d'une certaine façon par le participe imperfectif. Ce phénomène est prévisible dans

Existe-t-il un parfait en polonais ?

la mesure où, à l'instar d'un état, l'imperfectivité se résume à la durativité et à la non-transitionnalité³³. Cette construction verbale véhicule donc les mêmes interprétations que l'imperfectif. Nous distinguerons ici trois interprétations canoniques : sécante³⁴, habituelle et stative. La première interprétation concerne une situation représentée comme étant en cours ; la deuxième interprétation, une série non bornée de situations³⁵ ; et la troisième interprétation, un état, qui est par définition duratif et non borné. Cette dernière interprétation se limite aux verbes d'état, alors que les deux premières concernent plutôt les verbes d'activité, d'accomplissement et d'achèvement. Sauf cas de dérivation d'un sens nouveau, les verbes d'états n'ont pas d'interprétation sécante. Ces trois interprétations sont illustrées par les trois exemples suivants :

- (35) A: to mamy podobnie, mnie się też marzy puma (w ruchu), ale na łopacie
B: Moja mama jak
miała robioną opaske celtycką
avoir.PS.3.SG. faire.PP.IMP.ACC. bracelet celtique.ACC.
na kostce bo az zamdlała z bólu
(NKJP, Pelcra, *tatuażeco wy na to???*, www.forumowisko.pl, 2005-05-13).³⁶
A: nous avons les mêmes [tatouages], moi aussi, je rêve d'un puma (en mouvement), mais sur une omoplate

³³ Cette idée est conforme à la théorie de l'aspect de S. Karolak : cet auteur définit, par exemple, l'imperfectivité par la durativité non transitionnelle. En effet, le morphème d'imparfait redouble ce sens quand on le combine avec le lexème de verbes d'état ou d'activité (cf. Karolak 1991, 2007, 2008).

³⁴ Dans la tradition terminologique anglo-saxonne pour exprimer cet emploi on utilise le terme « progressif ».

³⁵ Conçue ainsi, l'habitualité implique donc l'itération. En polonais, la forme imperfective exprime une série non bornée de situations, la forme perfective une série bornée. Par exemple, un verbe perfectif transitif ayant un complément au pluriel exprime un parcours complet de l'ensemble des objets désignés par le complément : ainsi, *przeczytałem im bajki* (je leur ai lu les contes de fée) implique que l'ensemble des contes de fée dont il est question est défini et signifie que j'ai lu tous les contes de cet ensemble. A l'inverse, un verbe imperfectif n'exprime pas un parcours complet de l'ensemble des objets désignés par le complément du verbe : *czytałem im bajki* (je leur lisais / ai lu des contes de fée) signifie que l'ensemble des contes de fée n'a pas été complètement parcouru. Cette situation correspond à la série non bornée de situations, donc à l'habitualité au sens que nous entendons ici. On voit clairement dans ces exemples le rôle que joue l'aspect dans une langue qui n'a pas d'article.

³⁶ Par souci d'authenticité, nous n'avons pas corrigé les fautes d'orthographe de cet exemple.

Małgorzata Nowakowska

B : maman, QUAND ON LUI FAISAIT UN BRACELET CELTIQUE SUR LA CHEVILLE, elle s'est évanouie de douleur

- (36) ja chce powiedzieć tutaj o kil o kil yyy kilka słów o bajkach yyy małe dzieci
które yyy mają czytane bajki
que.ACC.PL. avoir.PR.3PL. lire.PP.IMP.ACC.PL. contes de fée.ACC.PL.
je veux dire ici sur quelques mots sur les contes de fée – les petits enfants à QUI ON LIT DES CONTES DE FÉE... (NKJP, Zostaw wiadomość 14/07/09, Polskie Radio, 2009)
- (37) W sobotę mamy planowany sparing
samedi avoir.PR.1PL. planifier.PP.IMP.ACC. match amical.ACC.
z Mienią Lipno, ale mecz chyba nie dojdzie do skutku. (NKJP, *Raport z wrocławskiej A klasy*, Gazeta Pomorska, 2009-07-15)
SAMEDI NOUS AVONS DANS NOTRE PLANNING UN MATCH AMICAL avec Mienia Lipno, mais ce match n'aura probablement pas lieu.

Nous n'entrerons pas dans le détail de ces trois interprétations qui, s'agissant de formes imperfectives, sont bien connues et considérées comme canoniques. On notera seulement qu'elles sont éloignées de l'idée d'état résultant. Si elles se rapprochent du passif, c'est parce que deux d'entre elles ont une interprétation similaire à celle du passif d'action : il s'agit de l'interprétation sécante, comme dans l'exemple (35), et de l'interprétation habituelle, comme dans l'exemple (36). Dans les deux cas, X (sujet) a le rôle de l'expérienceur-bénéficiaire de l'action indiquée par le participe passif imperfectif. Un autre argument en faveur de l'analogie avec le passif est la possibilité d'indiquer l'agent par l'ajout du syntagme prépositionnel de type *przez + SN* (*par + SN*).

Dans l'exemple (37), en revanche, cet ajout n'est pas possible : le verbe imperfectif *planować* (fr. *planifier* ou *avoir dans son planning*), qui est représenté par le participe passif, a ici un de ses deux sens : celui d'état et non celui d'activité. Il n'implique donc pas d'agent. Il garde ce sens dans sa forme fléchie :

- (37) a. W sobotę planowaliśmy sparing
samedi planifier.PS.IMP.1PL. match amical.ACC.
z Mienią Lipno, ale mecz chyba nie dojdzie do skutku.
Samedi NOUS AVIONS DANS NOTRE PLANNING UN MATCH AMICAL avec Mienia Lipno, mais ce match n'aura probablement pas lieu.

Ici, le locuteur collectif (*nous*) est juste l'expérienceur-bénéficiaire de ses projets, comme s'il disait qu'il avait ce match dans son agenda. Il en est de même de (37) : quand on dit en polonais *mamy planowany sparing*, cela signifie que dans nos projets il y a un match amical, et non que quelqu'un a planifié un match.

Existe-t-il un parfait en polonais ?

Examinons maintenant des interprétations qu'on peut qualifier de non canoniques.

4.3.2. Interprétation occurrenceielle

Dans les langues slaves, il existe une autre interprétation encore qu'on attribue à l'imperfectivité, l'interprétation dite *factuelle*. Faute de définition rigoureuse³⁷, nous préférons parler d'interprétation occurrenceielle. Il s'agit d'un emploi de l'imperfectivité qui peut apparaître paradoxal, surtout au passé, dans la mesure où il consiste à désigner une situation dans laquelle le procès signifié par le verbe est entièrement réalisé – propriété qui est en principe caractéristique de la perfectivité (cf. Nowakowska 2008)³⁸.

Cependant, si l'on considère que l'imperfectivité est le terme non marqué dans le couple perfectif vs imperfectif, le paradoxe disparaît. La forme imperfective peut alors être conçue comme signifiant l'absence d'information concernant le bornage de la situation (cf. pour le russe Forsyth 1970). Ce « non-marquage » peut être interprété tantôt comme destiné à désigner positivement l'absence de borne (cas des lectures sécante, habituelle ou stative), tantôt comme destiné à désigner l'absence d'information concernant la borne terminale. La forme imperfective peut dans ce cas être employée aussi bien pour dénoter des situations non bornées que bornées.

Commençons par deux exemples d'emploi occurrenceiel dans lesquels le verbe *mieć* de la construction verbale est au passé :

- (38) Przez cały dzień przechodził szczegółowe badania lekarskie,
wieczorem miał robiony rezonans magnetyczny.
soir avoir.PS.3SG. faire.PP.IMP.ACC. IRM.ACC.
(NKJP, *Korszuk zostaje - Randle u lekarza*, Słowo Polskie Gazeta
Wrocławska, 2005-08-31)
*Pendant toute la journée, il a subi des examens médicaux détaillés, le soir
ON LUI A FAIT UN IRM.*

³⁷ En linguistique russe, ce terme est ambigu (cf. Padučeva 1992) : il désigne par exemple l'emploi de l'imperfectif équivalant au parfait d'expérience ou existentiel (cf. Maslov cité par Holvoet 1989). Selon la définition de Maslov, l'imperfectif exprime une ou plusieurs occurrences de la situation nommée par le verbe, ce qui distingue cette interprétation de l'interprétation occurrenceielle.

³⁸ Certains linguistes considèrent qu'il y a alors neutralisation de l'opposition perfectif vs imperfectif, et constatent que les énoncés comportant cet emploi de verbes imperfectifs sont substituables aux perfectifs (cf. la critique de cette position dans Nowakowska 2008, 2013a, 2013b, à par. a).

Małgorzata Nowakowska

- (39) – Sam złożył zawiadomienie o pobiciu? – z powątpiewaniem zapytał Heinz.
– Sam nie mógł. Pobili go tak, że
szczękę miał drutowaną.
mâchoire.ACC. avoir.PS.3SG. réduire la fracture.PP.IMP.ACC.
Pewnie sam by zawiadomienia nie złożył. (NKJP, M. Czubaj, 21:37, 2010)
– *C'est lui-même qui a fait une déclaration de coups et blessures ? – a demandé Heinz, sceptique.*
– *Non, pas lui-même, il a pas pu le faire. Il a été tellement battu qu'ON LUI A POSÉ UNE FRONDE DANS LA MÂCHOIRE. Il aurait pas pu faire la déclaration lui-même.*

Dans les deux exemples ci-dessus, la construction en *mieć* + *PARTICIPE IMPERFECTIF* est employée pour dénoter une situation qui est localisée au passé. Dans l'exemple (38) il s'agit de l'examen par IRM qu'un homme a subi le soir, après d'autres examens, et dans l'exemple (39), d'une opération de réduction de la fracture de la mâchoire (opération qui consiste à poser une « fronde »).

Ces constructions en *mieć* n'ont pas d'interprétation résultative, elles ne peuvent pas être paraphrasées par un verbe perfectif fléchi. Essayons de les paraphraser par un passif d'action au moyen du verbe *być* (*être*) et d'un participe passif imperfectif :

- (38) a. # Przez cały dzień przechodził szczegółowe badania lekarskie, wieczorem
był robiony rezonans magnetyczny
être.PS.3SG. faire.PP.IMP.NOM.M. IRM.NOM.M.
Pendant toute la journée il a subi des examens médicaux détaillés, le soir IL A ÉTÉ FAIT UN IRM.
- (39) a. # Pobili go tak, że
jego szczęką była drutowana
sa mâchoire.NOM.F. être.PS.3SG. réduire la fracture.PP.IMP.NOM.F.
Il a été tellement battu que SA MÂCHOIRE A ÉTÉ REMISE (par une fronde posée dans la mâchoire).

La paraphrase par le passif rend la formulation peu acceptable pour des raisons de structure informationnelle. Le passif fait disparaître l'expérienceur-bénéficiaire qui constitue un élément thématique aussi bien dans l'exemple (38) que dans l'exemple (39). Cela dit, dans l'exemple (39a), on récupère cet élément par le possessif *jego* (*sa*), mais cela produit une drôle d'impression : comme si l'on thématise une partie du corps de l'expérienceur-bénéficiaire, ce qui nuit à la structure informationnelle du texte. Notons que la relation entre le corps et une de ses parties n'est pas marquée dans la construction verbale polonaise : elle est implicite, alors qu'on la marque dans la traduction française par le pronom datif *lui* (*on lui a posé une fronde dans la mâchoire*).

Existe-t-il un parfait en polonais ?

Essayons de paraphraser (38) et (39) par un verbe imperfectif correspondant à la forme impersonnelle, qui est marquée par la désinence *-no*. À l'instar d'un infinitif ou d'un gérondif, elle bloque le premier argument, ce qu'on notera dans la paraphrase par le signe *0* :

(38) b. wieczorem robiono mu rezonans magnetyczny
soir faire.PS.IMP.0. lui.DAT. IRM.ACC.
le soir on lui a fait un IRM.

(39) b. Pobili go tak, że
szczękę mu drutowano
mâchoire.ACC. lui.DAT. réduire la fracture.PS.IMP.0.
Il a été tellement battu qu'on lui a posé une fronde dans la mâchoire.

Cette structure impersonnelle, étant transitive, permet de garder le même complément d'objet à l'accusatif que dans la construction en *mieć*. Il s'agit du patient de la situation exprimée par le verbe lexical. Il est donc exprimé par le même complément direct. Quant au rôle de bénéficiaire dans les exemples (38b) et (39b), il est donné par un pronom personnel au datif *mu* (*lui*). Comme l'agent n'est pas ici une information indispensable, les polonophones ont tendance à considérer ces formes impersonnelles comme synonymes des constructions verbales en *mieć* + *PARTICIPE IMPERFECTIF* de (38) et (39).

Mais le plus important est que les constructions de (38) et (39), malgré leur caractère imperfectif, n'ont aucune des trois interprétations canoniques : sécante, habituelle ou stative. Il en va de même de leurs paraphrases (38b) et (39b). Aussi bien les verbes imperfectifs au passé que les constructions verbales *mieć* au passé + *PARTICIPE IMPERFECTIF* s'interprètent ici de la façon suivante :

(40) *il y a eu un fait / il y a eu l'occurrence d'une situation*³⁹

Observons ici la traduction française : c'est non l'imparfait, qui est utilisé, mais le passé composé (aoristique), qui permet de nommer l'occurrence unique d'une situation localisée dans le passé.

³⁹ A notre connaissance, Koschmieder (1934) a été le premier à discuter ce type d'emploi de l'imperfectif en polonais. Selon lui, dans cet emploi, le verbe imperfectif indique que l'action désignée a eu lieu une fois quelconque, mais sans mentionner si cette action a débouché sur un résultat, et sans évoquer les circonstances qui l'accompagnait. Koschmieder ne donne aucune appellation à cet emploi, mais rejette celle de *Konstatierender Gebrauch* (emploi constatif), employée pour certains emplois de l'aoriste turc ; selon lui, cette appellation est tellement générale qu'elle pourrait s'appliquer à tout emploi d'un verbe fini (1934 : 77).

Małgorzata Nowakowska

À présent, analysons la construction en *mieć* à interprétation occurrenceielle, avec le verbe *mieć* conjugué à d'autres temps que le passé. Quand *mieć* est au présent, cette construction ne peut pas s'interpréter comme occurrenceielle (ce qui découle de sa définition), à moins qu'il ne s'agisse d'un présent de narration. C'est le cas dans l'exemple ci-dessous :

- (41) Następnego dnia też nie było żadnej poprawy. W niedzielę
 córka ma robione USG.
 fille avoir.PR.3.SG. faire.PP.IMP.ACC.SG. échographie.ACC.SG.
 Jedna z lekarek mówi, że badanie wykazało [...]. (NKJP, *Życie nie poczeka*,
 Wieści Podwarszawskie nr 21, 2003-05-25)
 Le lendemain, il n'y a pas eu la moindre amélioration non plus. Le
 dimanche MA FILLE SUBIT [PRÉSENT] UNE ÉCHOGRAPHIE. L'une des femmes
 médecin dit [présent] que l'examen a fait voir que [...]

L'interprétation occurrenceielle apparaît aussi pour le futur :

- (42) Trafiałem na salę trzyosobową, ale oprócz mnie był jeszcze tylko jeden
 pacjent. Miałem polecenie, aby już nic tego dnia nie jeść,
 rano będę miał pobieraną krew.
 matin avoir.FT.1SG. prendre.PP.IMP.ACC.SG. sang.ACC.SG.
 (NKJP, J. Grzegorzcyk, *Chaszcze*, 2009)
 On m'a mis dans une salle pour trois personnes, mais à part moi, il y avait
 un seul patient. On m'a demandé de ne plus rien manger de la journée, le
 matin ON ME FERAIT UNE PRISE DE SANG.

Du point de vue d'un francophone, cet emploi est forcément curieux. Pourquoi un polonophone ne choisit-il pas plutôt ici le futur perfectif? En effet, il est question d'une prise de sang, donc d'un examen qu'il s'agit d'accomplir entièrement. Rappelons ici ce que nous avons écrit plus haut à propos de l'imperfectivité : on peut la concevoir comme le terme non marqué de l'opposition imperfectif vs perfectif, idée qui est essentielle pour notre analyse. Dans le cas des verbes perfectifs transitionnels, la borne est représentée comme atteinte avec comme conséquence un état résultant. En revanche, pour un verbe imperfectif, la borne est représentée comme un but à atteindre, ce qui fait qu'on ne communique que le procès qui mène à cette borne (cf. la borne virtuelle *supra*). C'est précisément ce qui se passe dans l'exemple (42) : il y aura une prise de sang, mais puisque l'imperfectif ne donne aucune information concernant l'atteinte de la borne, il n'implique pas non plus un état résultant. Il en va différemment pour l'exemple (33), cité dans la section 4.2, dans lequel les locuteurs parlent de leur voyage qui sera financé par une notaire. À cause du participe perfectif, ce financement est présenté comme ayant atteint la borne terminale et donc comme produisant un état résultant. Cette signification est constitutive du but communicatif de l'énoncé. Dans l'exemple (42), au contraire, la réalisation complète de la

Existe-t-il un parfait en polonais ?

prise de sang ou, plus précisément, l'atteinte de la borne, ne fait pas partie du but communicatif de l'énoncé.

Soulignons enfin que l'interprétation occurrenceielle, que ce soit dans le cas des verbes imperfectifs ou de la construction verbale en *mieć* + *PARTICIPE IMPERFECTIF*, ne concerne pas uniquement le passé, mais aussi le futur. Ce fait qui n'a pratiquement jamais été mentionné par les slavistes (cf. Nowakowska, à par. a), qui se sont peu intéressés aux emplois de l'imperfectivité communs au passé et au futur. Nous pouvons maintenant ajouter le cas du futur, pour la glose métalinguistique de l'interprétation occurrenceielle :

(40) a. *il y aura un fait / il y aura l'occurrence d'une situation*

4.3.3. Interprétation du parfait d'expérience

La valeur de parfait d'expérience, ou existentiel, est connue dans la littérature surtout grâce à l'analyse du *Present Perfect* anglais (cf. Leech 1971, Comrie 1976, McCawley 1971, 1981). Cette analyse s'applique aussi au passé imperfectif polonais (cf. Nowakowska 2008, Karolak 2008, Apothéloz & Nowakowska 2010). Comme nous l'avons constaté dans l'analyse de notre corpus, la construction *mieć* + *PARTICIPE PASSIF IMPERFECTIF* + *COMPLÈMENT*, moyennant un contexte approprié, a aussi cette interprétation. Elle est limitée à la construction verbale dont le verbe *mieć* est mis au passé. Parmi les linguistes qui ont travaillé sur le parfait d'expérience, il y a une sorte de consensus quant à la façon de le gloser :

(43) *il est arrivé p au moins une fois (dans l'intervalle I)*

L'assertion de l'advenue de *p* implique un intervalle de validation (Apothéloz 2010 : 108-109). Dans la glose, l'indication *au moins une fois* évoque le quantificateur existentiel : ce quantificateur porte sur la situation (*p*) exprimée par le verbe. Cela signifie que la situation *p* peut être advenue une seule fois ou avoir été répétée. Cette propriété s'adapte particulièrement bien à l'imperfectif polonais, dont l'interprétation itérative est, diachroniquement mais aussi synchroniquement, principale. Cette propriété permet également de distinguer l'interprétation de parfait d'expérience de l'interprétation occurrenceielle. Dans cette dernière, il s'agit d'une occurrence unique de la situation. Ces interprétations diffèrent encore par une autre propriété : l'interprétation de parfait d'expérience implique l'absence de localisation temporelle⁴⁰, alors que l'interprétation occurrenceielle ne l'exclut pas, comme nous l'avons vu *supra*.

⁴⁰ Cf. l'appellation *Indefinite Past*, utilisée par Leech (1971) pour l'emploi expérimentiel du *Present Perfect* anglais.

Małgorzata Nowakowska

Appliquons la glose (43) à l'exemple suivant, qui comporte la construction verbale en *mieć* + *PARTICIPE PASSIF IMPERFECTIF* + *COMPLÈMENT* :

- (44) A: Jakie masz IQ?
Czy miałeś robione tego typu testy?
est-ce que avoir.PS.2SG. faire.PP.IMP.PL. tests de ce type.PL
B: Nie mam zielonego pojęcia, nigdy nie sprawdzałem, ale twierdzą, że
myślę bardzo niekonwencjonalnie. (NKJP, *Rozmowa - Kevin Mitnick*,
Onet.pl – Rozmowy, 2003-03-06)
A: *Quel est ton QI ? EST-CE QUE TU AS FAIT DES TESTS DE CE TYPE ?*
B: *J'en ai pas la moindre idée, je l'ai jamais vérifié, mais on dit que je
pense de façon très peu conventionnelle.*

Dans l'exemple (44) l'intervalle de validation n'est pas explicité. Il s'étend, à défaut d'information complémentaire, entre l'âge où on peut commencer à envisager un test de QI et le moment de l'énonciation. Il pourrait être, d'ailleurs, explicitement délimité dans une époque antérieure au moment de l'énonciation. Ce qui importe pour le parfait d'expérience, c'est qu'il n'y a pas de lien direct entre le moment de l'énonciation et l'occurrence ou la non-occurrence de la situation exprimée par le verbe. Ce lien est inféré. Dans l'exemple (44) A veut connaître le QI de B, donc le but communicationnel concerne directement le moment de l'énonciation. Bref, la résultativité a ici un caractère indirect : elle a pour support un raisonnement par inférence (cf. Dahl 1985 : 134-135, Guentchéva-Desclés 1988, Guentchéva 1990, Nowakowska 2008, Apothéoz & Nowakowska 2010).

Si les conditions citées ci-dessus sont respectées, cette analyse peut être valable aussi pour les verbes imparfaits fléchis au passé. Examinons l'exemple (44). B répond à A en disant qu'il n'a jamais vérifié son QI, ce qui revient à communiquer que cette situation n'est jamais advenue dans son existence. B emploie le passé imparfait, comme on peut l'observer dans le début de cette réponse :

- (44) a. B: Nie mam zielonego pojęcia,
nigdy nie sprawdzałem,[...]
jamais non vérifier.PS.IMP.1SG.
J'en ai pas la moindre idée, JE L'AI JAMAIS VÉRIFIÉ [...]

Bref, la construction verbale de type *mieć* + *PARTICIPE PASSIF IMPERFECTIF* + *COMPLÈMENT* de (44) et le passé imparfait ont ici la même interprétation, celle de parfait d'expérience. Les deux exemples peuvent être reformulés au moyen de la glose métalinguistique (43) :

Existe-t-il un parfait en polonais ?

- (45) a. Est-ce qu'il t'est arrivé de faire des tests de ce type (au moins une fois dans ta vie) ?
- (45) b. Il ne m'est jamais arrivé de vérifier mon QI.

Comme nous l'avons déjà indiqué, la catégorie de l'expérientiel est associée, pour le *Present perfect* anglais, à la résultativité⁴¹. En polonais, cette même catégorie est exprimée presque toujours par le passé imperfectif, c'est-à-dire par une forme verbale qui, systématiquement, n'exprime pas la résultativité. Il ne s'agit donc pas d'une vraie grammaticalisation mais d'une certaine conventionnalisation d'emploi. Comme nous venons de le voir, cela vaut aussi bien pour la construction verbale en *mieć* au passé + *PARTICIPE PASSIF IMPERFECTIF* + *COMPLÉMENT* que pour le passé imperfectif.

5. Conclusion

La construction *mieć* (*avoir*) + *PARTICIPE PASSIF* + *COMPLÉMENT* occupe une place stable dans le système verbal polonais. Elle a une morphologie relativement développée : le verbe *mieć* se conjugue au présent, passé et futur, et le participe passif se met aussi bien à la forme perfective qu'imperfective. Malgré certaines ressemblances formelles, elle diffère de la structure à attribut de l'objet. Le sens du verbe *mieć* y est en effet sous-déterminé et n'exprime ni la relation 'objet-partie constitutive', ni celle de localisation, ni celle d'appartenance. L'absence de sens d'appartenance apparaît notamment dans la compatibilité avec certains verbes lexicaux, comme *sprzedać* (*vendre*), qui a un sens de séparation. Le verbe *mieć* dans la construction polonaise a donc un statut de semi-auxiliaire.

Rappelons les principales restrictions concernant la construction en *mieć*. Cette construction ne s'emploie en principe qu'avec les verbes lexicaux transitifs. Nous avons montré que quand le verbe lexical est perfectif, elle est limitée aux verbes transitionnels, et que quand le verbe lexical est imperfectif, elle est limitée aux verbes non transitionnels. Ceci s'explique par le fait que seuls les verbes perfectifs transitionnels impliquent le parcours de la borne alors que les verbes imperfectifs rendent cette borne virtuelle : ils peuvent seulement signifier la situation qui mène vers une borne.

Outre la morphologie développée de la construction en *mieć*, d'autres facteurs lui assurent une place importante dans le système verbal. Cette construction est plus « puissante », d'une certaine façon, qu'une formulation alternative à la voix active ou passive. Outre le patient et même parfois l'agent, elle permet d'indiquer l'expérienteur-bénéficiaire de la situation exprimée par le verbe lexical. Elle partage avec la voix active le fait que le patient est mis en position de complément, mais elle en diffère par le fait que

⁴¹ Bien entendu, l'expérientiel existe aussi dans d'autres langues (cf. Dahl 1985).

dans la position de sujet apparaît l'expérienceur-bénéficiaire, qui s'identifie avec l'agent seulement sous certaines conditions. Une telle répartition des rôles sémantiques permet de thématiser justement l'expérienceur-bénéficiaire, mais jamais l'agent. Ni la formulation à la voix active, ni la formulation à la voix passive, ni la formulation à la forme impersonnelle en *-to* ne permettent d'indiquer tous ces rôles sémantiques à la fois.

Ces rôles sémantiques acquièrent une importance relativement grande quand le participe est imperfectif. On a vu en effet que la construction en *mieć* a une formulation alternative dans laquelle le verbe lexical est fléchi. Or, quand le verbe est imperfectif, ces deux formulations peuvent avoir une des quatre interprétations : sécante, habituelle, occurrenceielle et expérientielle. La seule propriété par laquelle ces deux formulations diffèrent concerne les rôles sémantiques : le verbe fléchi correspondant prend pour sujet l'agent de la situation, tandis que la construction en *mieć* prend pour sujet son expérienceur-bénéficiaire. Ces formulations sont donc des doublons du point de vue aspectuel, mais pas du point de vue des rôles sémantiques.

Bien que partageant certaines propriétés avec le parfait, la construction en *mieć* n'est pas un nouveau parfait en polonais. Les raisons en sont aussi bien sémantico-syntaxiques qu'aspectuelles. Contrairement à la valeur de parfait des temps composés français, la construction en *mieć* n'attribue pas au sujet syntaxique du verbe *mieć* le rôle d'agent de la situation exprimée par le participe passif. Pour la même raison, on ne peut pas dire que cette construction soit un exemple de parfait possessif, parfait basé sur une structure d'appartenance, qu'on rencontre dans certains dialectes du russe (cf. Serżant 2013). Bien que l'agent puisse parfois coïncider avec le sujet syntaxique du verbe *mieć*, cette identification ne se fait que contextuellement et seulement si cette construction n'est pas accompagnée d'un syntagme prépositionnel *przez* + *SN* (*par* + *SN*).

Selon Waugh (1987) et Veters (1996), le passé composé français est employé tantôt pour mettre l'accent sur l'état qui résulte d'une action antérieure, tantôt pour mettre l'accent sur cette action antérieure, tantôt encore sans marquer de préférence pour l'une ou l'autre de ces « phases » (cf. aussi la discussion de ces interprétations dans l'article de Denis Apothéloz dans ce même volume). Sans entrer dans une discussion sur le parfait, nous considérons le « jeu » entre ces deux « phases » et les trois interprétations qui en résultent comme définitoires pour le parfait français. Comment positionner la construction en *mieć* par rapport à ces trois interprétations ? Il faut distinguer le cas où le participe est perfectif et celui où il est imperfectif.

Quand la construction comporte un participe perfectif, elle est relativement proche du parfait, du moins d'une de ses trois interprétations. Elle met l'accent sur l'état résultant, ce qui fait que la situation antérieure se trouve au « second plan ». Cette dominance a deux causes : d'une part, le verbe *mieć*, qui est un verbe d'état ; d'autre part, le participe perfectif qui,

Existe-t-il un parfait en polonais ?

rappelons-le, est toujours transitionnel. Ce participe évoque l'atteinte de la borne et non le procès qui y mène. Cependant, une propriété importante distingue la construction polonaise d'un parfait : il s'agit du non-marquage de l'agent. En ce sens cette construction tient davantage du passif d'état que du parfait.

Quand la construction comporte un participe imperfectif, elle est encore plus éloignée du parfait. Passons en revue toutes ses interprétations. Les interprétations sécante et habituelle n'ont aucune valeur résultative : elles indiquent une situation qui est en cours ou répétée. L'interprétation stative, qui a complètement perdu son lien avec un procès, n'implique aucune hiérarchie de phases temporelles. Les interprétations occurrence et expérientielle mettent l'accent sur la réalisation ou la non-réalisation d'une situation. L'interprétation occurrence met l'accent sur le procès, en éliminant ainsi toute hiérarchie entre les deux phases temporelles. Elle apparaît au passé et au futur, mais jamais au présent. Cette restriction vient de la non-compatibilité de l'idée d'occurrence, au sens où nous l'entendons ici, avec le présent quand il désigne une situation concomitante du moment de l'énonciation. Seule l'interprétation expérientielle met l'accent sur deux phases temporelles. Elle exprime une situation passée ainsi que l'état actuel qui en résulte. Cet état, simultané au moment de l'énonciation, est lié au but communicatif de tout l'énoncé expérientiel. Il s'agit de l'« expérience » ou de la connaissance actuelle d'un sujet, associée par inférence à la situation antérieure évoquée. Contrairement au français, dans lequel l'interprétation expérientielle concerne aussi bien l'époque passée (passé composé et plus-que-parfait) que l'époque future (futur antérieur) (cf. Apothéloz, 2009), la construction verbale polonaise ne s'emploie qu'avec le verbe *mieć* au passé.

6. Références

- Apothéloz, D. (2009). La quasi-synonymie du passé composé et du passé surcomposé dit « régional », *Pratiques* 141/142 : 98-120.
- Apothéloz, D. (2010). Le passé surcomposé et la valeur de parfait existentiel, *Journal of French Language Studies* 20/2 : 105-126.
- Apothéloz, D. ; Nowakowska, M. (2010). La résultativité et la valeur de parfait en français et en polonais, in : E. Moline ; C. Vettors, (éds), *Temps, aspect et modalité en français*, Amsterdam & New York : Rodopi, 1-23. (*Cahiers Chronos* 21)
- Bertinetto, P.M., (1991). Il verbo, in : L. Renzi; G. Salvi; A. Cardinaletti (eds), *Grande grammatica italiana di consultazione*, vol. II, Bologna : Il Mulino, 13-161.
- Bogusławski, A. (2004). *Aspekt i negacja*, Warszawa : Wydawnictwo Takt.

Małgorzata Nowakowska

- Bybee, J.; Perkins, R.; Pagliuca, W. (1994). *The Evolution of Grammar : Tense, Aspect, and Modality in the Languages of the World*, Chicago : The University of Chicago Press.
- Comrie, B. (1976). *Aspect. An introduction to the study of verbal aspect and related problems*, London – New York – Melbourne : Cambridge University Press.
- Dahl, Ö. (1985). *Tense and aspect systems*, Oxford : Blackwell.
- Dahl, Ö. (ed.), 2000, *Tense and aspect in the languages of Europe*, Berlin - New York : Mouton de Gruyter.
- Forsyth, J. (1970). *A grammar of aspect: Usage and meaning in the Russian verb*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Guentchéva-Desclés, Z. (1988). Le parfait et la valeur inférentielle en bulgare, *Communication de la délégation française, X^e Congrès International des Slavistes, Sofia, 14-22 septembre 1988*, Paris : Institut d'Etudes Slaves, 1-18.
- Guentchéva, Z. (1990). *Temps et aspect: l'exemple du bulgare contemporain*, Paris : Editions du CNRS.
- Holvoet, A. (1989). *Aspekt a modalność w języku polskim na tle ogólnosłowiańskim*, Wrocław – Warszawa – Kraków – Gdańsk – Łódź : Ossolineum.
- Karolak, S. (1991). Y a-t-il une différence de principe entre l'aspect roman et slave ?, in : M. Grochowski, (ed.), *Problemy opisu gramatycznego języków słowiańskich*, Warszawa : IJP PAN, 85-93.
- Karolak, S. (2007). *Składnia francuska o podstawach semantycznych [Syntaxe française à bases sémantiques], Tom 1*, Kraków : Collegium Columbinum.
- Karolak, S. (2008). Remarques sur l'équivalence du passé imperfectif polonais et des temps passés en français, *Verbum XXX*, n° 2-3 : 125-146.
- Koschmieder, E. (1934). *Nauka o aspektach czasownika polskiego w zarysie. Próba syntezy*. Rozprawy i materiały Wydziału i Towarzystwa Przyjaciół Nauk w Wilnie, tom V, zeszyt 2, Wilno : Towarzystwo Przyjaciół Nauk w Wilnie.
- Lambrecht, K. (1994). *Information structure and sentence form*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Laskowski, R. (1998). Kategorie morfologiczne – charakterystyka funkcjonalna, in : R. Grzegorzewski; R. Laskowski; H. Wróbel, (éds), *Gramatyka współczesnego języka polskiego. Morfologia*, Warszawa : Wydawnictwo Naukowe PWN, 147-172.
- Leech, G. N. (1971). *Meaning and the English Verb*, London – New York : Longman.
- Lunt, H. G. (1918). *Old Church Slavonic Grammar*, Berlin-New York : Mouton de Gruyter.

Existe-t-il un parfait en polonais ?

- McCawley, J.D. (1971). Tense and time reference in English, in : C.J. Fillmore ; D.T. Langendoen (eds), *Studies in linguistic semantics*. New York : Holt, Rinehart and Winston, 96-113.
- McCawley J.D. (1981). Notes on the English perfect, *Australian Journal of Linguistics* 1 : 81-90.
- Muryn, T. (2009). Le passé composé en fonction de parfait non-testimonial. Une analyse contrastive français-polonais, in : J. Kortas ; J. Jereczek-Lipińska ; G. Quentel, (éds), *La Globalisation Communicationnelle : Enrichissement et Menace pour les langues*, Gdańsk : Fundacja Rozwoju Uniwersytetu Gdańskiego, 289-295.
- Narodowy Korpus Języka Polskiego (Corpus national de langue polonaise)*, (2012). Przepiórkowski, A.; Bańko, M.; Górski, R. L.; Lewandowska-Tomaszczyk, B. (eds), Warszawa : Wydawnictwo Naukowe PWN.
- Nitsch, K. (1913). Nowy czas przeszły złożony, *Język Polski* I. 4 : 102-106.
- Nowakowska, M. (2008). L'emploi « paradoxal » de l'imperfectif passé polonais et ses correspondants en français, *Verbum* 30.2-3 : 147-180.
- Nowakowska, M. (2013a). Imperfektyw w użyciu nieokreślonym, in : W. Żarski, (ed.), *Kondensacja i kompresja w języku, tekstach i kulturze*, Wydział Filologiczny / Instytut Filologii Polskiej Uniwersytetu Wrocławskiego, Wrocław : ATUT, 121-136.
- Nowakowska, M. (2013b). Znaczenie wypowiedzi według teorii Oswalda Ducrota a analiza polskich czasowników perfektywnych i imperfektywnych, *Biuletyn Polskiego Towarzystwa Językoznawczego* LXIX (*Bulletin de la Société Polonaise de Linguistique* LXIX) : 23-44.
- Nowakowska, M. (2015). Osservazioni sulla traduzione italiana del passato imperfettivo polacco, in : A. Klimkiewicz ; M. Malinowska ; A. Paleta; M. Wrana, (eds), *L'Italia e la cultura europea*, Firenze : Franco Cesati Editore, 491-500.
- Nowakowska, M. (à par. a). Un cas de non-traductibilité polonais-français : le futur imperfectif en emploi non-focalisé, in : D. Roszko ; J. Satoła-Staškowiak, (eds), *Semantyka a konfrontacja językowa*, vol. 5, Warszawa : SOW (Slawistyczny Ośrodek Wydawniczy).
- Padučeva, E.V. (1992). Toward the problem of translating grammatical meanings: the factual meaning of the imperfective aspect in Russian, *Métra* XXXVII : 113-126.
- Pilecka, E. (2013). Le polonais aurait-il un passé composé, in : F. Marsac, J.-C. Pellat (éds), *Le Participe passé entre accords et désaccords*, Strasbourg : PUS, 147-160.
- Pisarkowa, K. (1964). Składniowa funkcja imiesłowów z czasownikiem mieć, *Język Polski* XLIV / 4, 231-237 ; repris in : Pisarkowa, K. (1984). *Historia składni języka polskiego*, Wrocław – Warszawa – Kraków – Łódź : Osolineum, 58-59.

Małgorzata Nowakowska

- Riegel, M. (1996). Les constructions à double prédication, in : C. Muller, (éd.), *Dépendance syntaxique et intégration syntaxique*, Tübingen : Max Niemeyer Verlag, 189-197.
- Seržant, I.A. (2012). The so-called possessive perfect in North Russian and the Circum-Baltic area. A diachronic and areal account, *Lingua* 122 (4) : 356-385.
- Stieber, Z. (1989). *Zarys gramatyki porównawczej języków słowiańskich*, Warszawa : PWN.
- Stone, G. (1993). Cassubian, in : B. Comrie ; G.G. Corbett, (eds), *The Slavonic languages*, London and New York : Routledge, 759-794.
- Tommola, H. (2000). On the perfect in North Slavic, in : Ö. Dahl, (ed.), *Tense and Aspect in the languages of Europe*, Berlin – New York : Mouton de Gruyter, 441-478.
- Topolińska, Z. (1968). Miejsce konstrukcji z czasownikiem *mieć* w polskim systemie werbalnym, *Studia Orientalis* 17/3 : 427-431 ; repris in : Topolińska, Z. (2008). *Z Polski do Macedonii*, vol 1, Kraków : LEXIS, 24-29.
- Topolińska, Z. (1984). Właściwości diatetyczne czasowników w języku polskim, macedońskim i serbsko-chorwackim (założenia opisu typologicznego), in : *Studia konfrontatywne polsko-południowosłowiańskie (Prace Slawistyczne, 26)*, Wrocław : Ossolineum, 103-134.
- Vet, C. (1980). *Temps, aspect et adverbes de temps en français contemporain*, Genève : Droz.
- Vetters, C. (1996). *Temps, aspect et narration*, Amsterdam – Atlanta, GA : Rodopi.
- Waugh, L.R. (1987). Marking time with the passé composé : toward a theory of the perfect, *Linguisticae Investigationes* 11.1 : 1-47.
- Wierzbicka, A. (1967). On the Semantics of the Verbal Aspect in Polish, in : *To Honor Roman Jakobson. Essays on the Occasion of His Seventieth Birthday*, vol. III, The Hague-Paris : Mouton, 2231-2249.
- Zawadowski, L. (1959). *Constructions grammaticales et formes périphrastiques*, Kraków – Wrocław – Warszawa : Ossolineum.